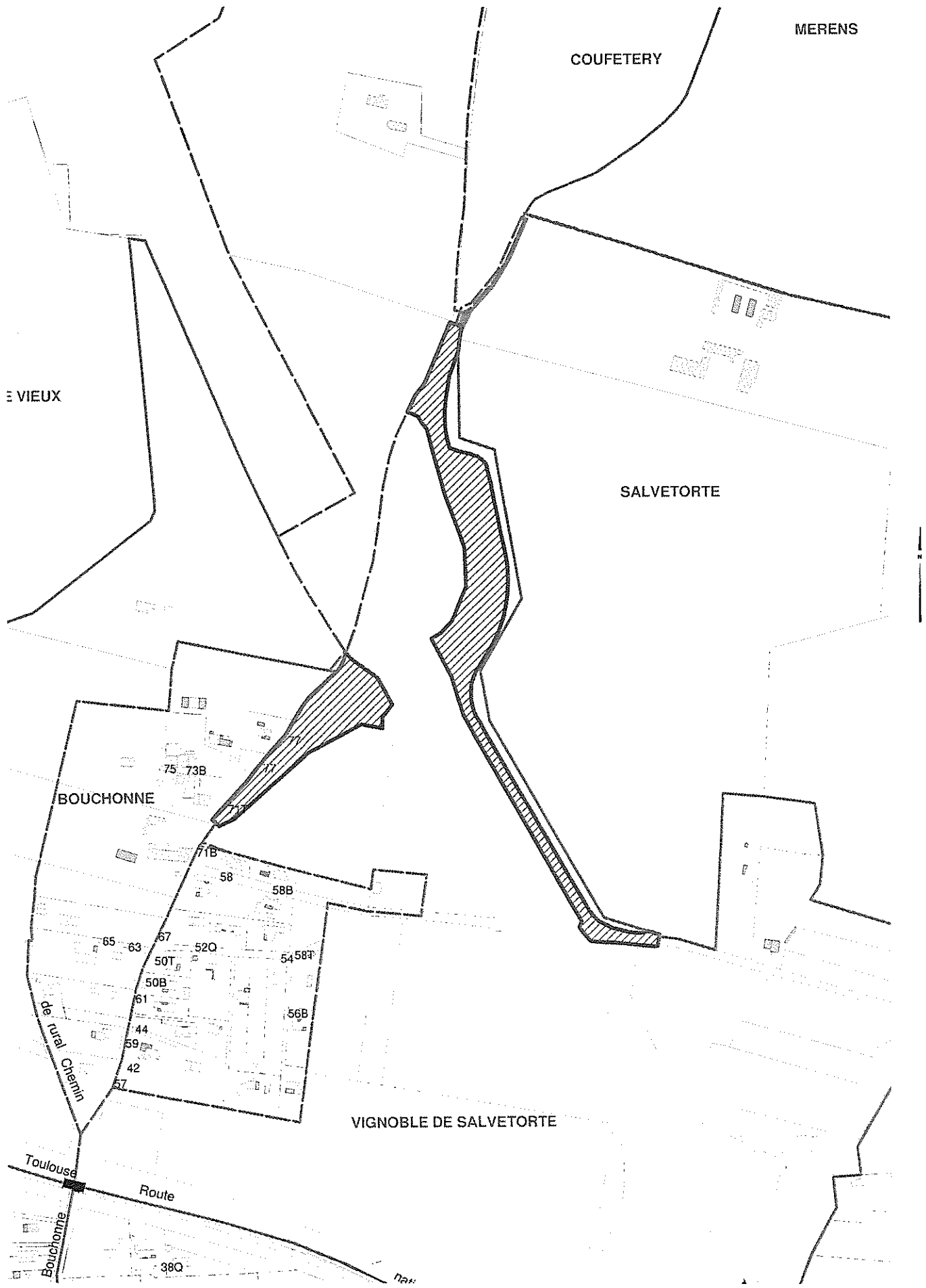




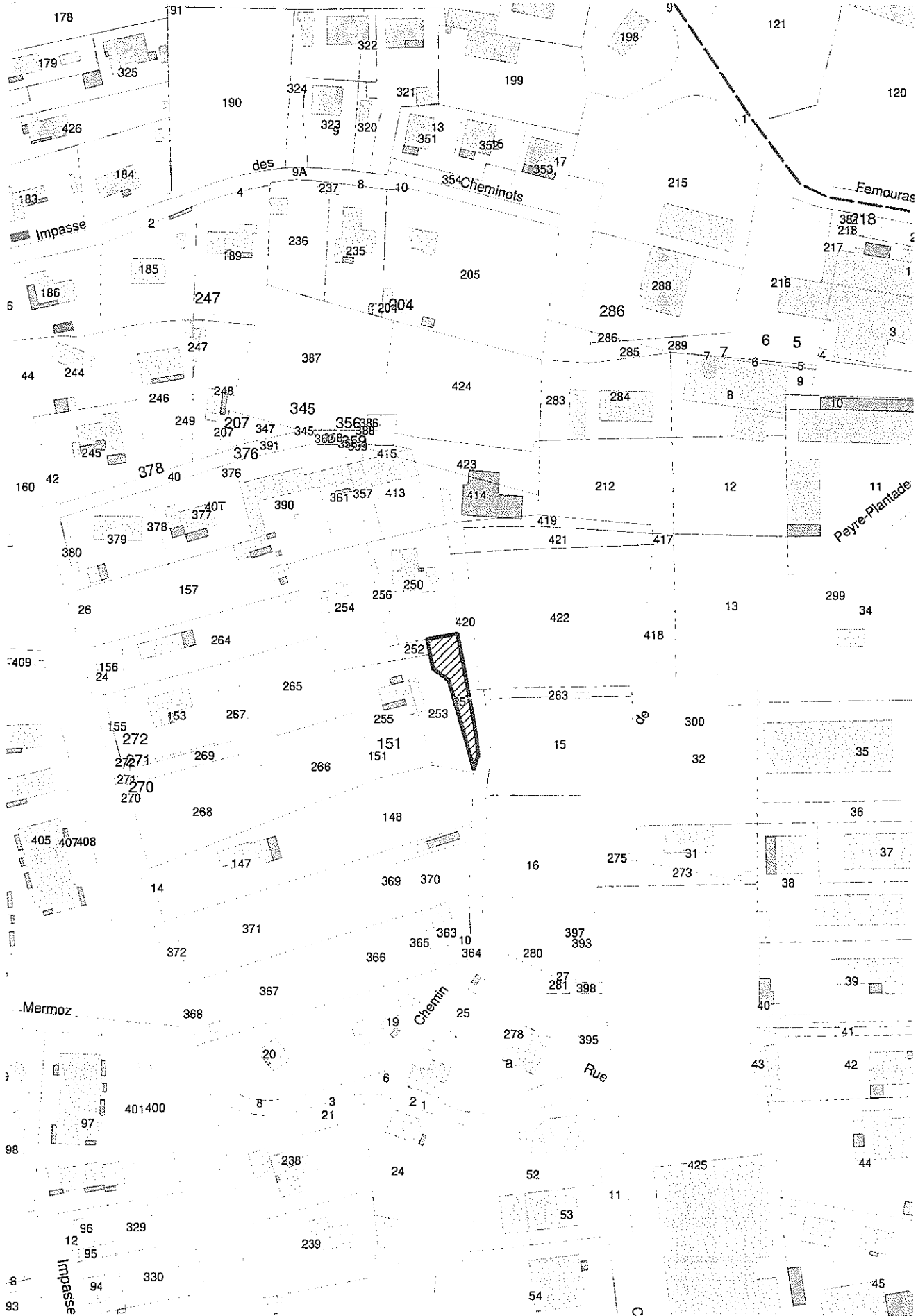
Echelle : 1/500



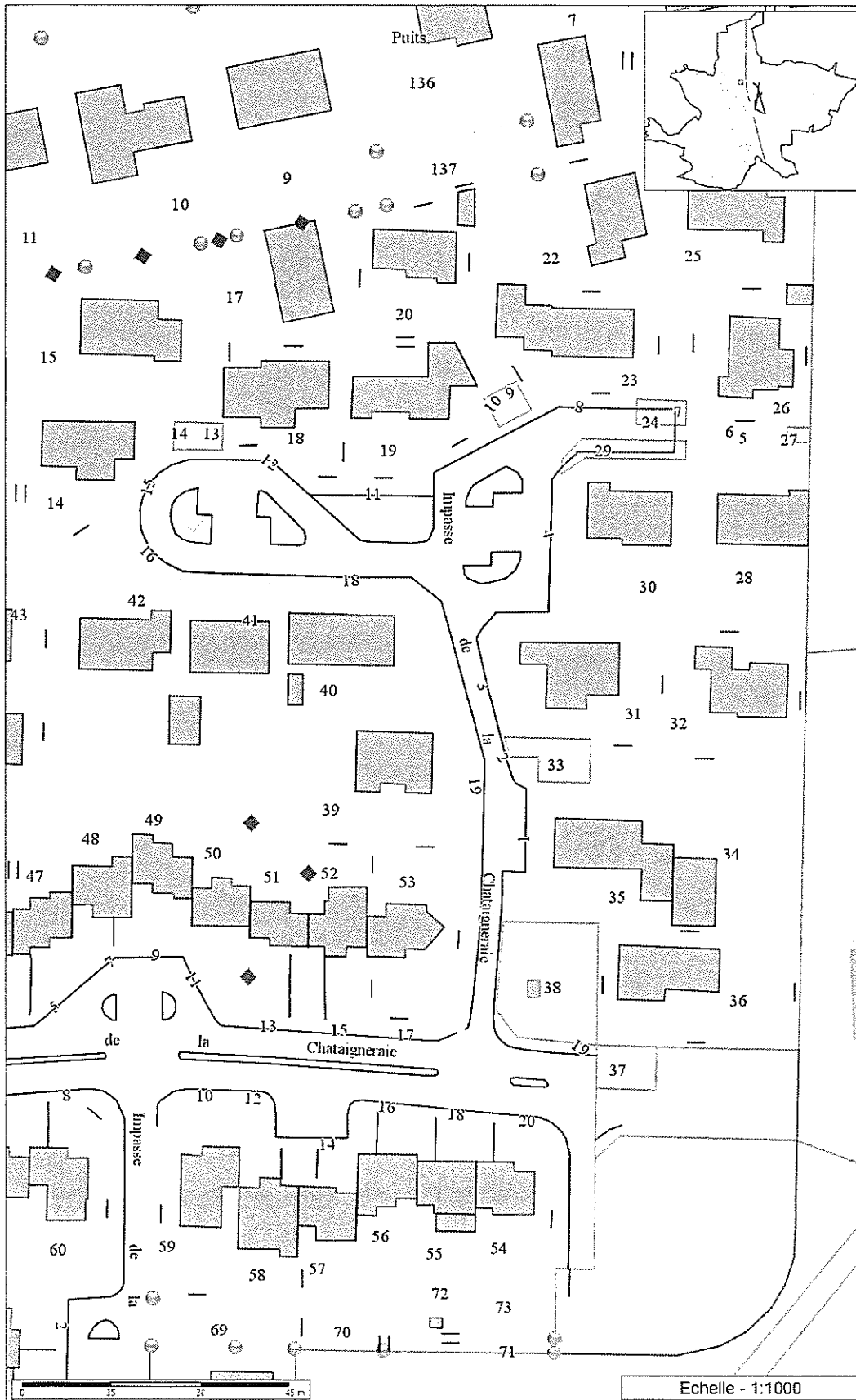
Echelle : 1/5000

Mairie de Pamiers

Section : AK Parcelle : 0251 Propriétaire : COMMUNE DE PAMIERS Surface (m²) : 371



Echelle : 1/2000



Légende

- Parcelle cadastrale
- Tot communale limitrophe sans le gouvernement de commune
- Tot communale limitrophe
- AZ Tot lieu dit
- AZ Tot objet top
- AZ Tot bornage
- AZ Tot hydrographie
- AZ Tot voir privées
- AZ Tot voir publique
- AZ Tot ensemble immobilier
- AZ Tambris de voir dans la voie
- AZ Numéros de parcelle
- Contour de commune
- Détail tracé particulier
- Borne GSA
- Point de bornage
- Fonction
- Hydre
- Puits
- ST
- Parcelle de bord d'acqueduc
- Ensemble immobilier
- Parcelle d'assainissement ou d'égout à la parcelle
- Haie non mitoyenne
- Haie mitoyenne
- Culture non mitoyenne
- Culture mitoyenne
- Fosse non mitoyenne
- Fosse mitoyenne
- Mur non mitoyen
- Mur mitoyen
- Borne limite de propriété
- Parcelle de remis
- Limite bornant détail topographique
- Roadcut
- Tranchées de drainage
- Tranche de transport de force
- Voie ferrée
- Rapport, canal
- Limite de cours d'eau
- Détail bornant de niveau d'eau (bornes, pontons, barrage)
- Limite de voie privée
- Limite de voie publique
- Axe de voie
- Surface bornant détail topographique
- Ruine mitoyenne
- Canalis
- Parcelle d'usage agricole
- Cours d'eau
- Détail bornant de niveau d'eau (parapet de pont)
- Emprise de voie privée (aqueduc)
- Emprise de voie publique
- Bâtiment
- Bâtiment renouveau
- Etat dur
- Ferme

AD 16, 21, 24, 27, 29, 33, 38

Echelle - 1:1000



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

Commune : PAMERS (225)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section : K
Feuille(s) : 000 K 03
Qualité du plan : Plan non régulier

Numéro d'ordre du document d'arpentage : 5519 K
Document vérifié et numéroté le 04/08/2021
A Foix
Par ANCIN-LEZA David
Technicien Géomètre
Signé

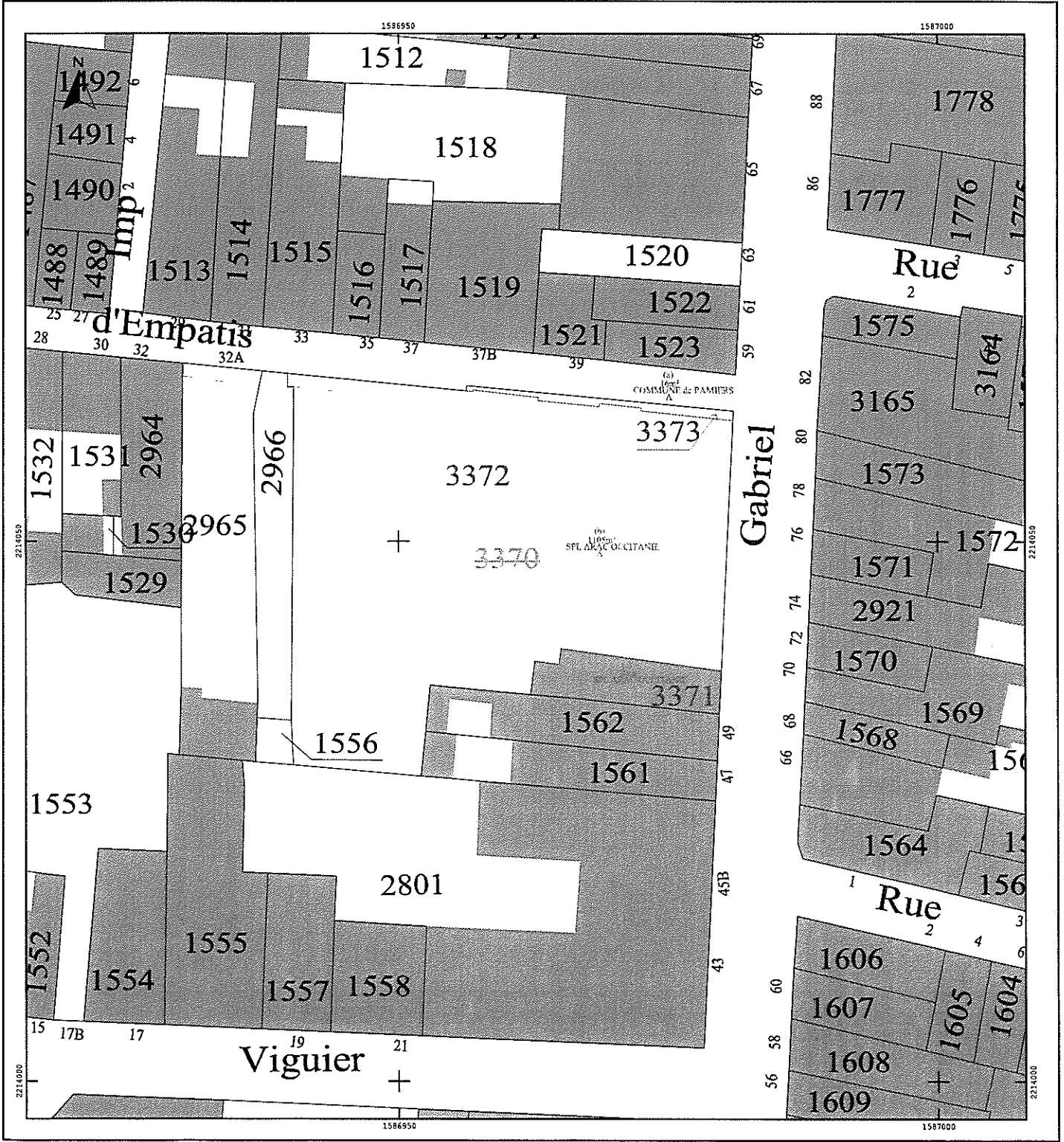
CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-signés (3) a été établi (1) :
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
B - En conformité d'un piquetage : _____ effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage au bornage, dont copie ci-jointe, dressé le _____ par _____ géomètre à _____.
Les propriétaires désignés ont avoir pris connaissance des informations portées au dos de la présente mise 6463.
A _____, le _____

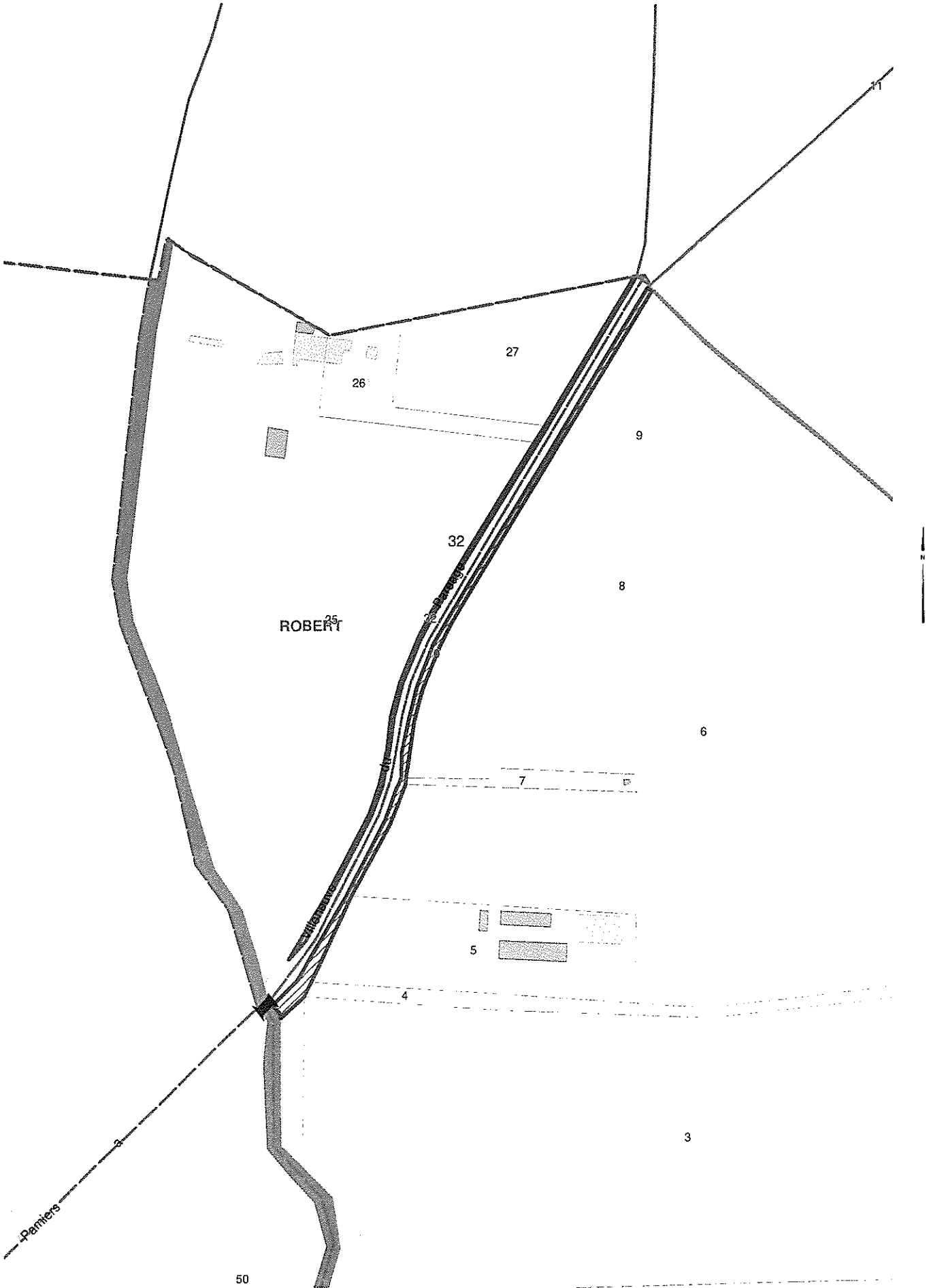
Echelle d'origine : 1/1250
Echelle d'édition : 1/500
Date de l'édition : 04/08/2021
Support numérique : _____

SDIF FOIX
Rue Pierre MENDES-FRANCE
BP 40096
09007 FOIX CEDEX
Téléphone : 0561023336
sdif.ariège@dgfip.finances.gouv.fr

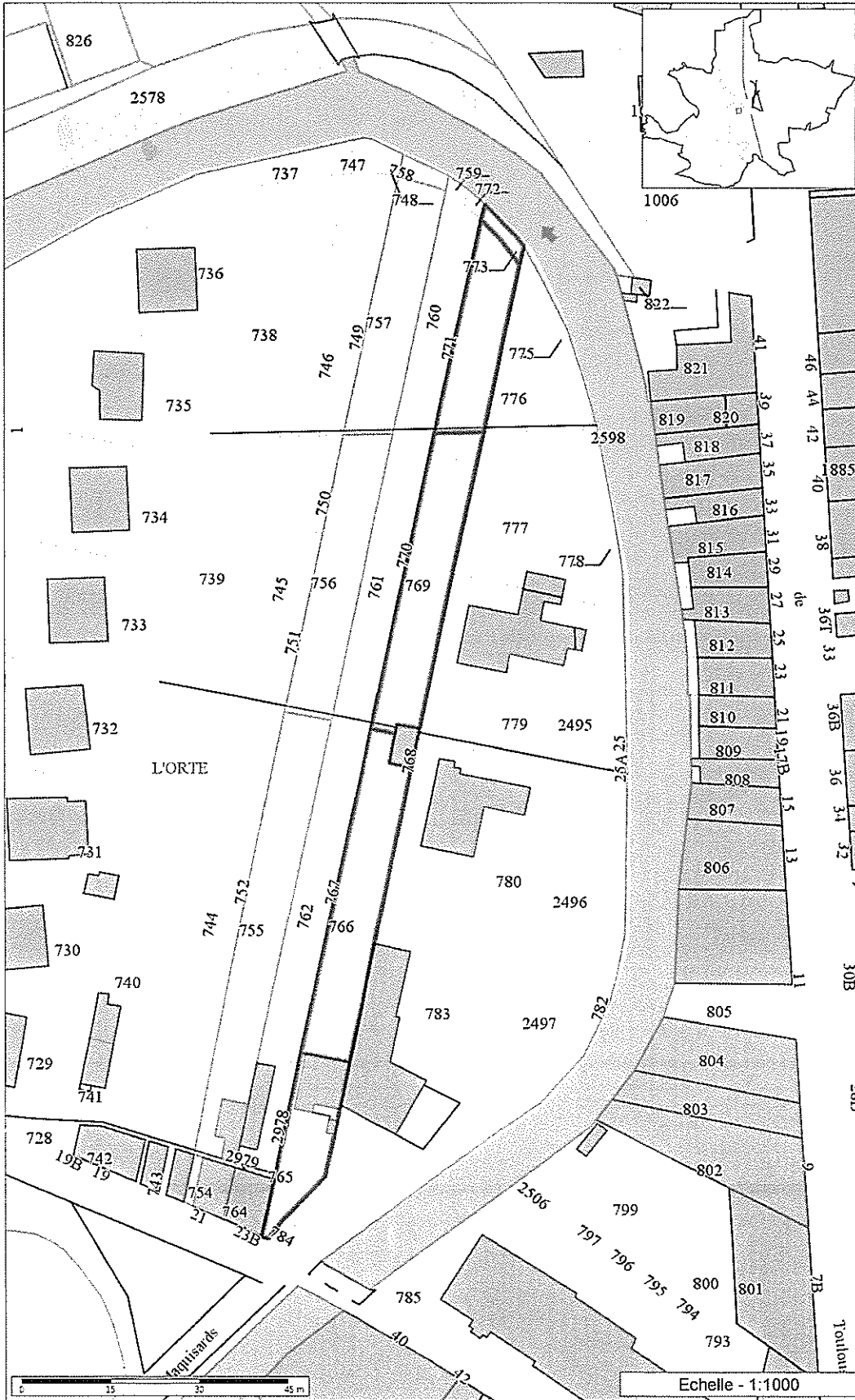
D'après le document d'arpentage dressé
Par BOSCARIOL (2)
Réf. : 20-023
Le 23/06/2021

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien agréé du cadastre, etc...)
(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...)





Echelle : 1/3000



Légende

- Parcèle cadastrale
- En commune limitrophe dans le groupement de communes
- Tot commun limitrophe
- AZ Tracés de voirie
- AZ Tot planif. tracé
- AZ Tot lotissement
- AZ Tot hydrographie
- AZ Tot voirie privée
- AZ Tot voirie publique
- AZ Tot ensemble immobilier
- AZ Numéro de voie (dans la voie)
- AZ Numéro de parcelle
- Contour de commune
- Détail topo ponton
- Borne G&P
- Point de bornage
- Fontaine
- Hydre
- Puits
- SI
- Filche de bord d'écoulement
- Embranchement
- Filche d'apportance ou bill à la parcelle
- Non mitoyenne
- Non mitoyenne
- Closure mitoyenne
- Closure mitoyenne
- Fosse non mitoyenne
- Fosse mitoyenne
- Mur non mitoyen
- Mur mitoyen
- Borne limite de propriété
- Filche de ruisseau
- Limite bornant autre commune et espèce
- Asymétric
- Tracé de mur de clôture
- Logne de tracé de borne
- Voie ferrée
- Ruisseau, canal
- Limite de cours d'eau
- Détail bornant du réseau routier (pont, passage, parking, terrasse)
- Limite de voirie privée
- Limite de voirie publique
- Appareil
- Surface bornant détail topo (mur)
- River mitoyenne
- Concrète
- Fond de voirie (pavé, asphalte)
- Cours d'eau
- Détail bornant du réseau routier (passage de pont)
- Emploi de voirie (craquelé)
- Emploi de voirie public
- Bac végétal
- Bac ou renvoi
- Ripioir
- Parcèle

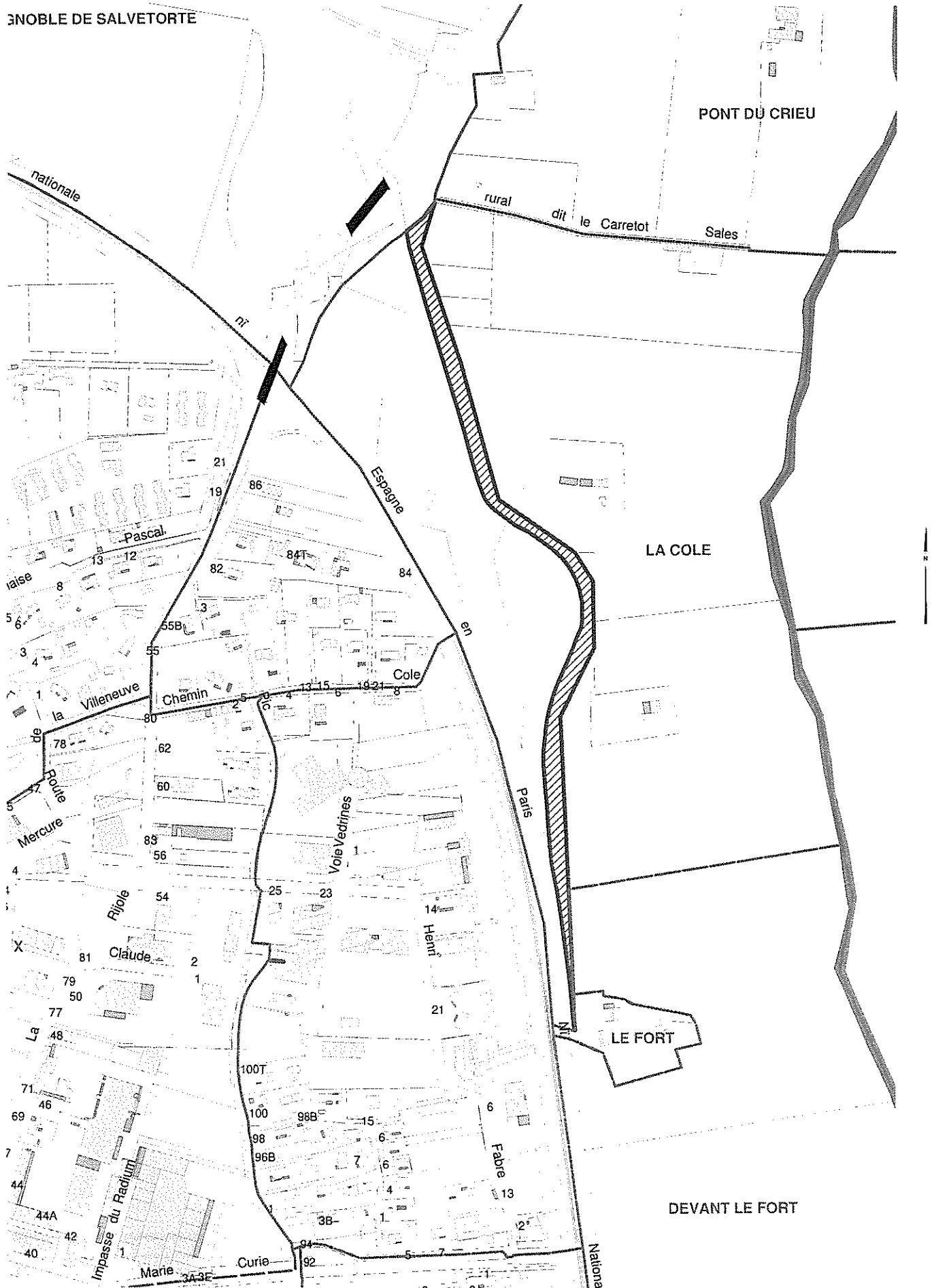
Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.



Mairie de Pamiers

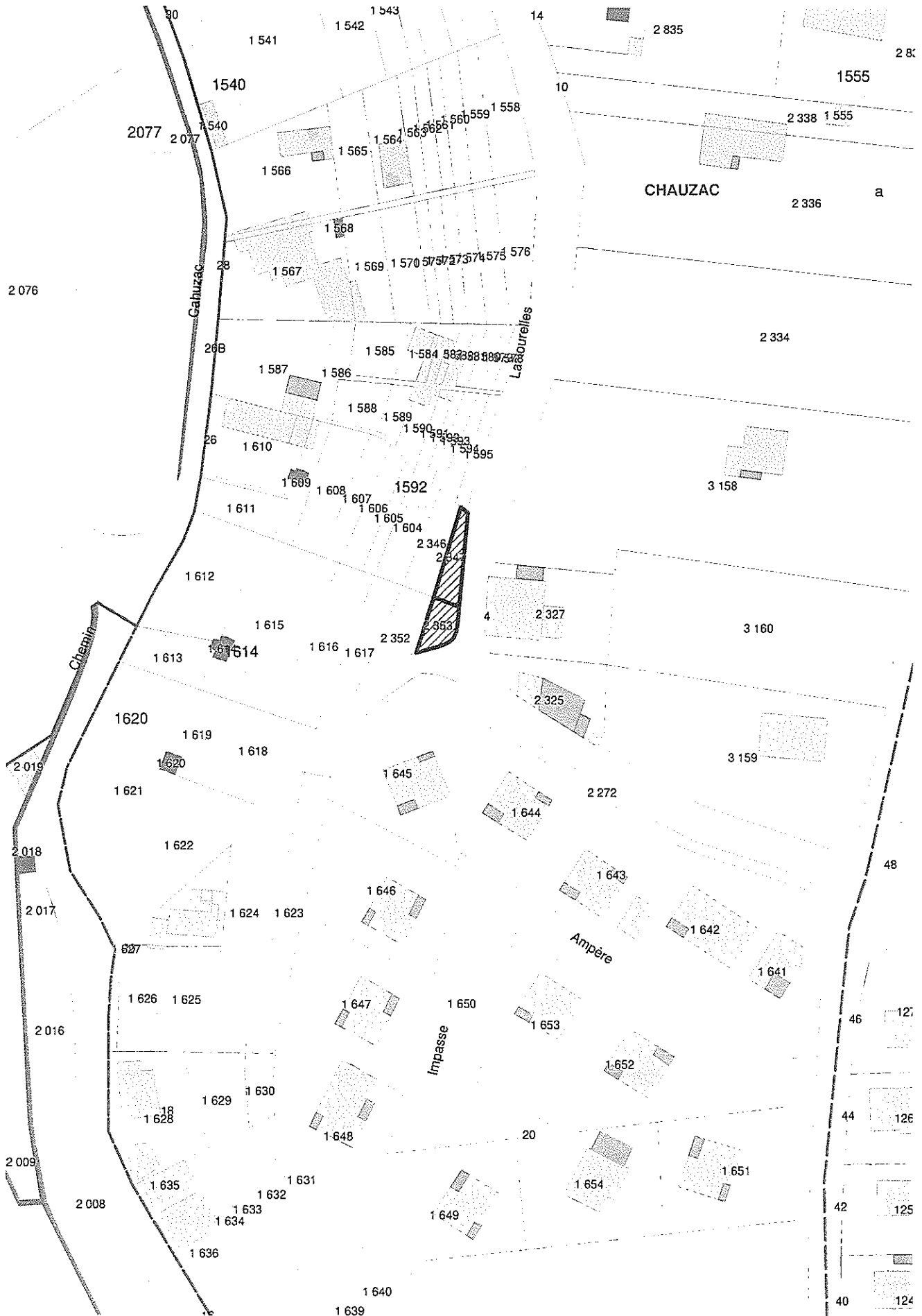
Section : YH Parcelle : 0024 Propriétaire : COMMUNE DE PAMIERES Surface (m²) : 11966

3NOBLE DE SALVETORTE



Echelle : 1/5000

Mairie de Pamiers



Echelle : 1/1000

Commune :
PAMIERS (225)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section : AE
Feuille(s) : 000 AE 01
Qualité du plan : P4 ou CP [20 cm]

Numéro d'ordre du document d'arpentage : 5544 M
Document vérifié et numéroté le 07/12/2021
A Foix
Par Emilie BERTRAND
Technicien Géomètre
Signé

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-signés (3) a été établi (1) :
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
B - En conformité d'un piquetage : _____ effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou bornage, dont copie ci-jointe, dressé le _____ par _____ géomètre à _____
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la feuille n° 6463.
A _____, le _____

Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 07/12/2021
Support numérique : _____

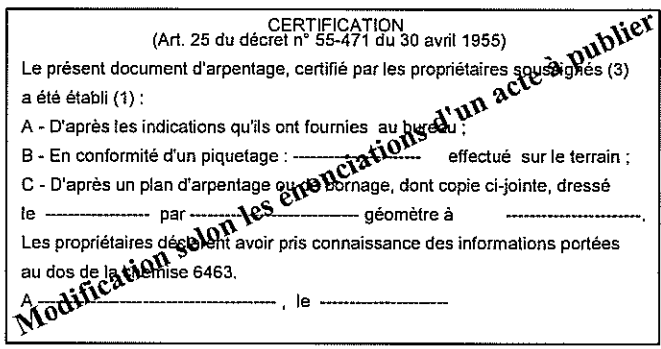
SDIF FOIX
Rue Pierre MENDES-FRANCE
BP 40096

09007 FOIX CEDEX
Téléphone : 0561023336

sdif.ariège@dgifp.finances.gouv.fr

D'après le document d'arpentage dressé
Par Clarac (2)
Réf. : TS-221094-AE36
Le

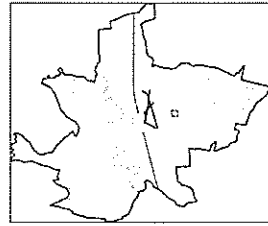
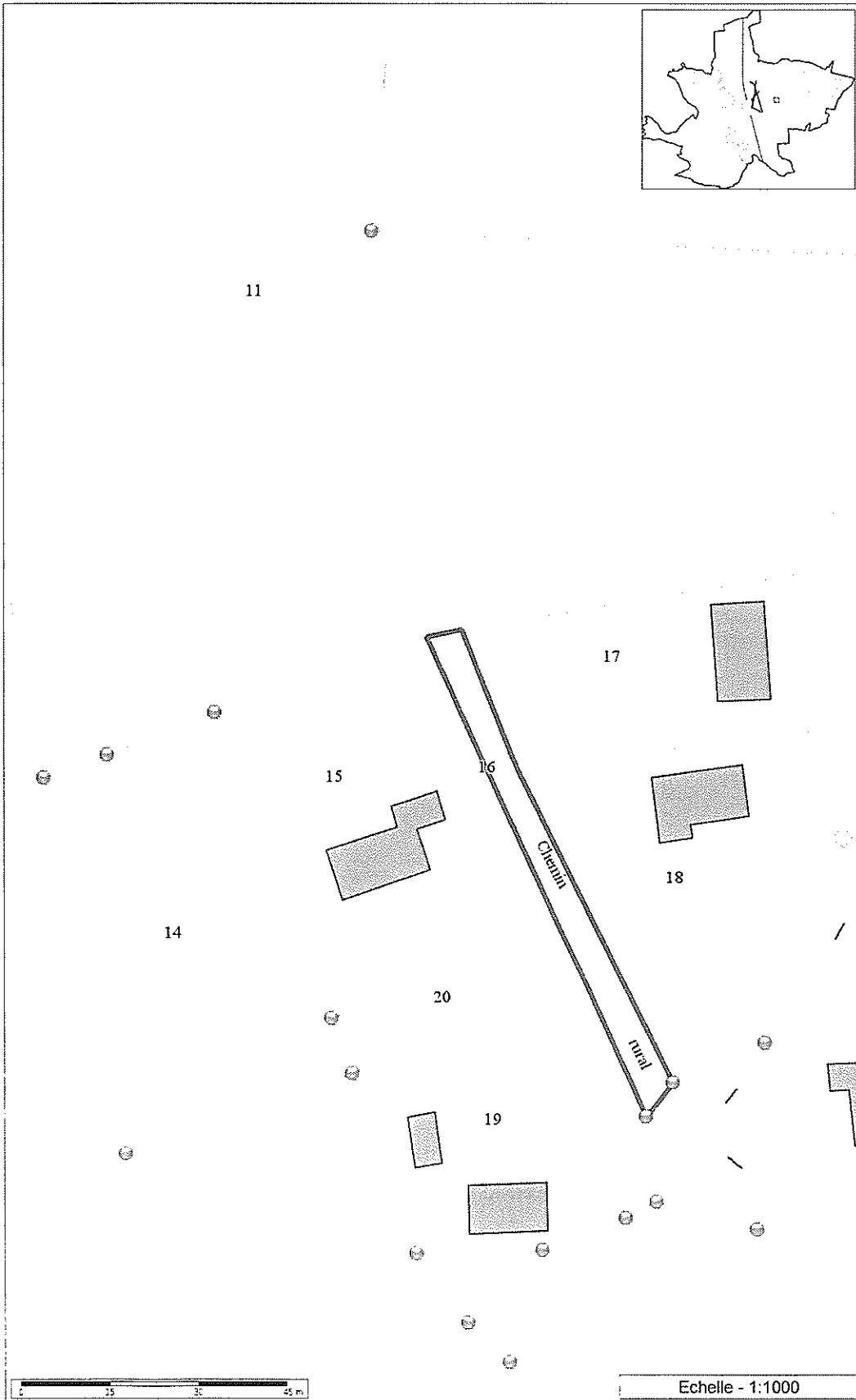
(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour) Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc.)
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité appropriée, etc.)



Mairie de Pamiers



Echelle : 1/10000



Légende

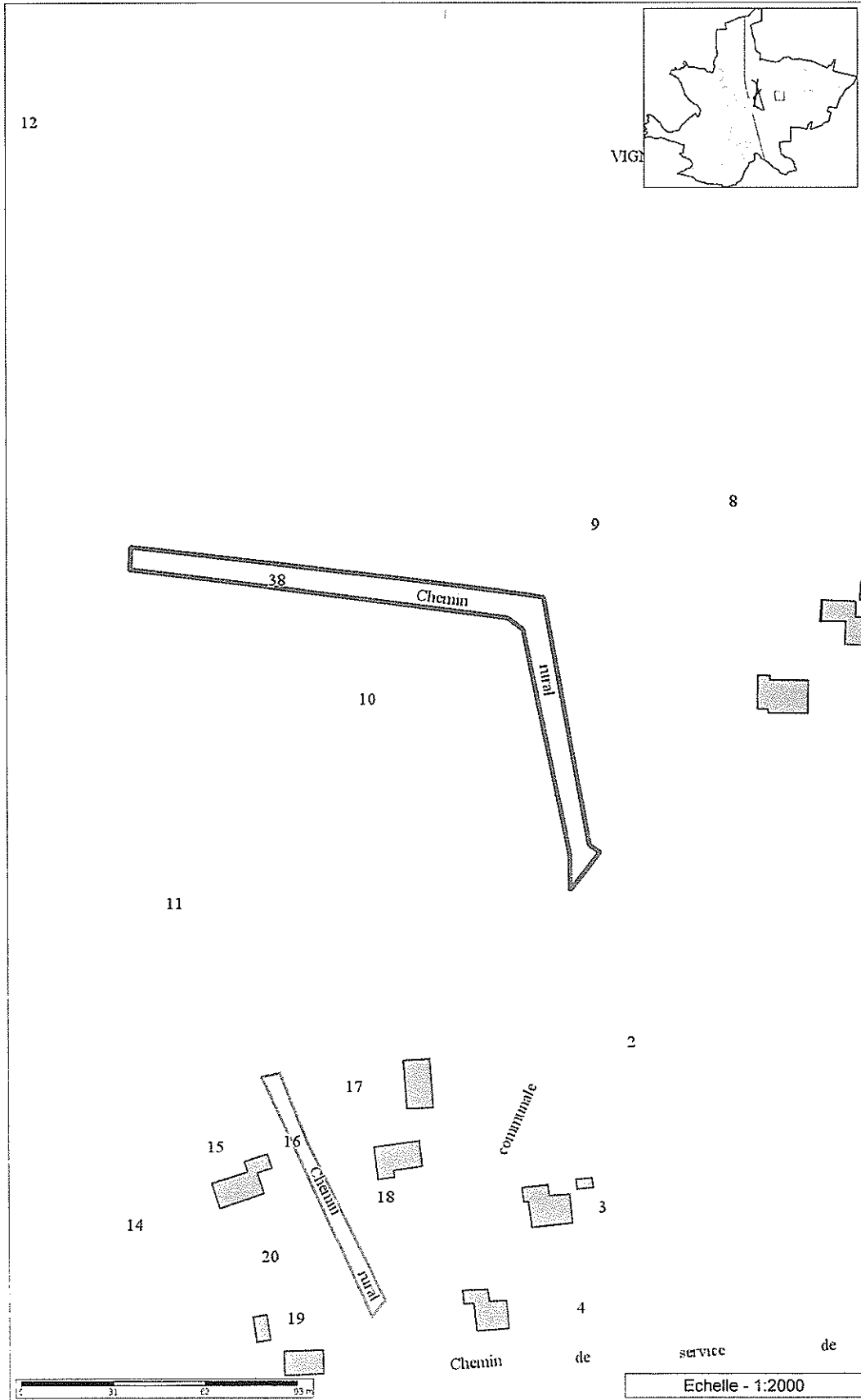
- Tri commune limitrophe dans le groupement de communes
- Tri commune limitrophe
- Tri lieu dit
- Tri état libre
- Tri agricole
- Tri hydrographique
- Tri voie privée
- Tri voie publique
- Tri emprise aménageable
- Tri numéro de voie (après la voie)
- Tri numéro de parcelle
- Contour de commune
- Détail topographique
- Borne IGA
- Point de cadastre
- Forêt domaniale
- Forêt communale
- Parc
- Puits
- Stèle
- Hêtre de terre d'enclosurement
- Ensemble unitaire
- Flèche d'appartenance au BAI à la parcelle
- Haie non mitoyenne
- Haie mitoyenne
- Clôture non mitoyenne
- Clôture mitoyenne
- Fossé non mitoyen
- Fossé mitoyen
- Mur non mitoyen
- Mur mitoyen
- Borne limite de propriété
- Hêtre de terre
- Ligne formant détail topographique d'égale largeur
- Abri de route
- Transept de murier
- Ligne de transept de force
- Voie temporaire
- Ruisseau raillé
- Limite de cours d'eau
- Détail linéaire du réseau routier (après section, sans la section)
- Limite de voie privée
- Limite de voie publique
- Aire de voie
- Surface formant détail topographique
- Borne métrique
- Camionnette
- Puits d'eau (sans puits)
- Cours d'eau
- Détail surfacique du réseau routier (après section)
- Emprise de voie privée (cadastre)
- Emprise de voie publique
- Bâtiment léger
- Bâtiment agricole
- Bâtiment
- Parcelle

Y1 16



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

Echelle - 1:1000



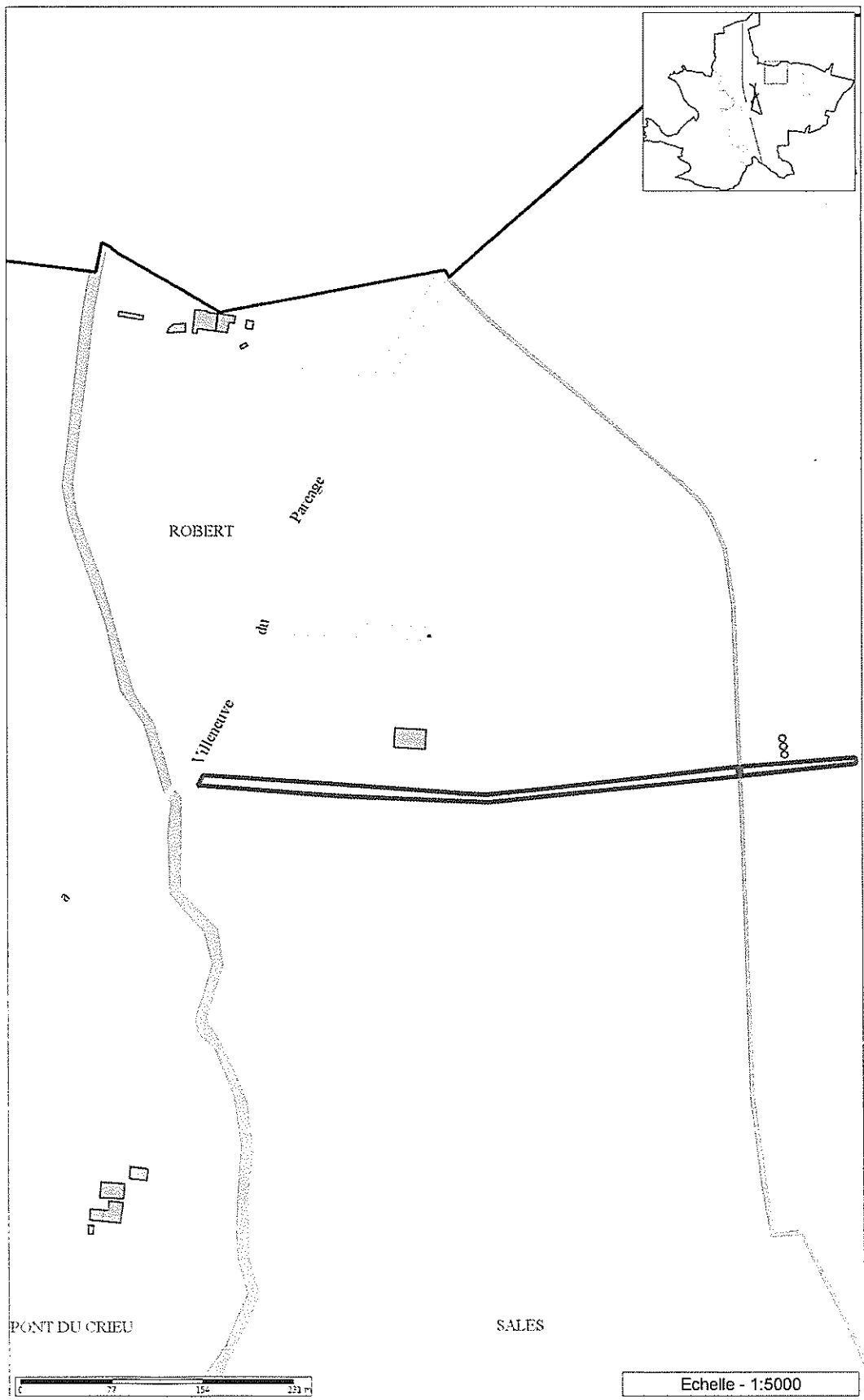
Légende

- Un ou plusieurs communes sans le groupement de communes
- Une commune
- AZ Un lieu dit
- AZ Un terrain privé
- AZ Un terrain public
- AZ Un terrain de voirie (autoroute, route)
- AZ Un terrain de voirie
- Contour de commune
- Fortification
- Pylône
- Puits
- Puits
- Linéaire fermé sans (ou avec) rampe d'échelle
- Aqueduc
- Transport de matière
- Ligne de transport de force
- Vale limonaire
- Cours d'eau
- Limite de cours d'eau
- Côté d'entrée au réseau public (pont, trottoir, parking, terrasse...)
- Limite de voirie privée
- Limite de voirie publique
- Aire de service
- Surface fermée sans (ou avec) tunnel
- Aire en impasse
- Enclosure
- Plan de délimitation parcelle
- Cours d'eau
- Défilé (surface du riveau, trottoir, forasport de pont...)
- Emprise de voirie (autoroute)
- Emprise de voirie publique
- Eau légers
- Eau au riveau
- Eau lourde
- Parcelle

Y 1 38



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.



Légende

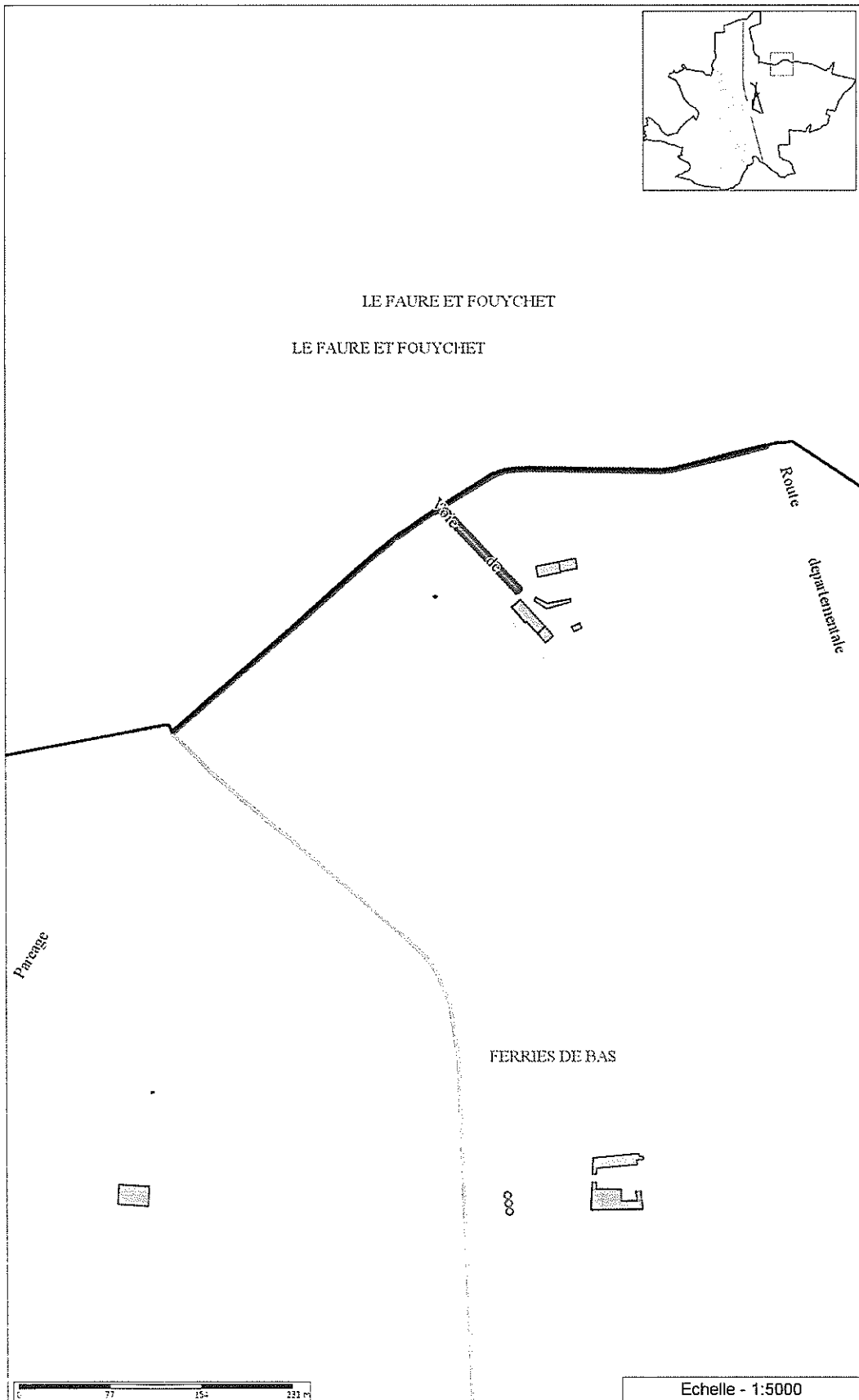
- Tax commune limitrophe dans le groupement de communes
- Tax commune limitrophe
- Tax lieu dit
- Tax voie privée
- Tax voie publique
- Contour de commune
- Fontaine
- Pylône
- Puits
- Abreuvoir
- Transport de matière
- ligne de transport de force
- Voie ferronnière
- Ruisseau, ravin
- Limite de cours d'eau
- Axe de voie
- Route négative
- Cimetière
- Pièce d'eau (étang, piscine)
- Cours d'eau
- Bâtiment
- Bâtiment religieux
- Bâtiment dur
- Parcelle

YK 4-25



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

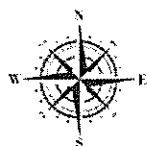
Echelle - 1:5000



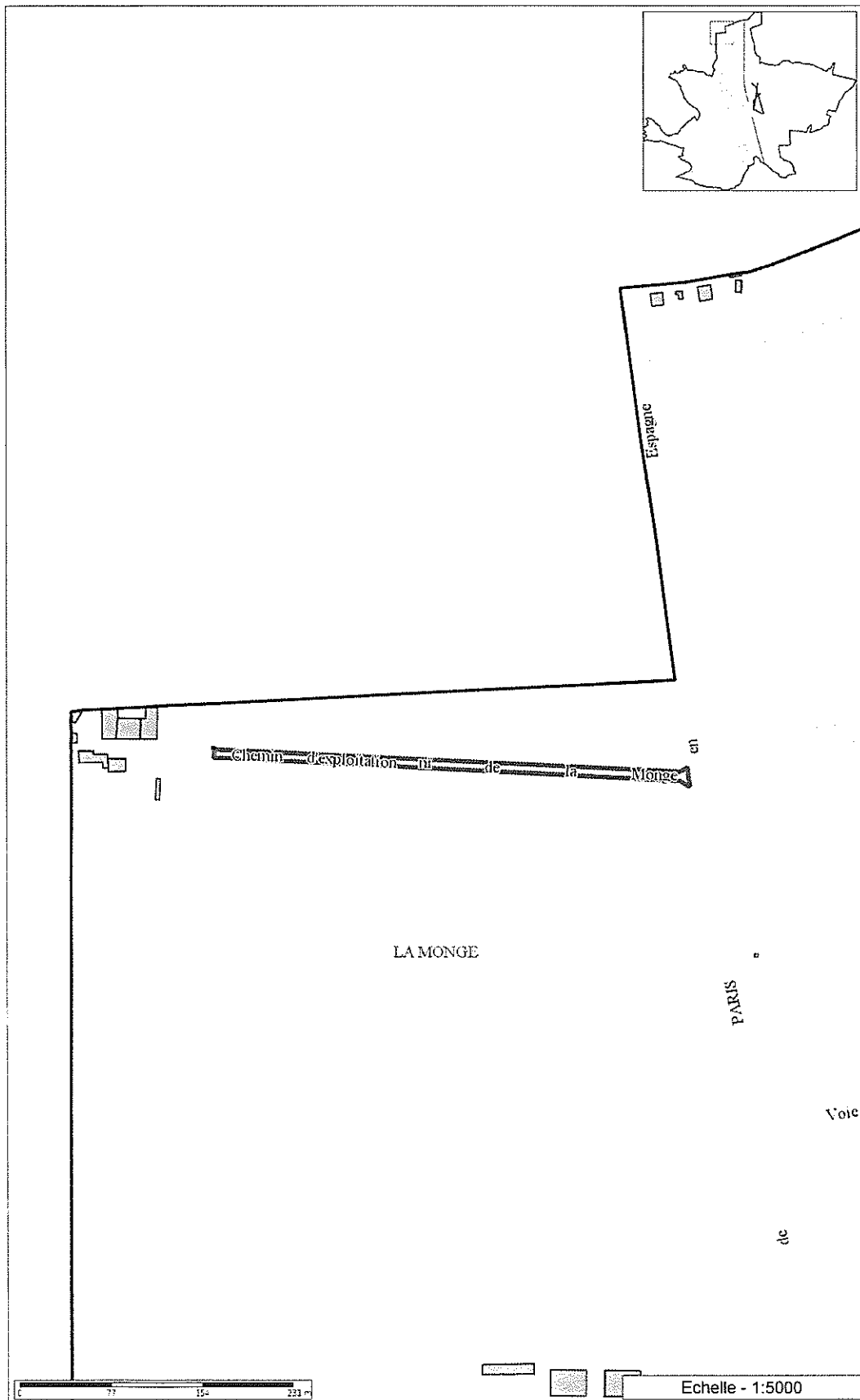
Légende

- Tax commune limitrophe dans le groupement de communes
- Tax commune limitrophe
- Tax lieu dit
- Tax voie privée
- Tax voie publique
- Contour de commune
- Ferme
- Pylône
- Puits
- La
- Aqueduc
- Transport de puissance
- Ligne de transport de force
- Voie ferrée à écartement métrique
- Puits, ruiss. ravin
- Limite de cours d'eau
- Axe de voie
- Balise mégalithe
- Cimetière
- Pêcher d'eau (étang, piscine)
- Cours d'eau
- Bâti repère
- Bâti dur réservoir
- Bâti dur
- Parcelle

YK 11



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.



Légende

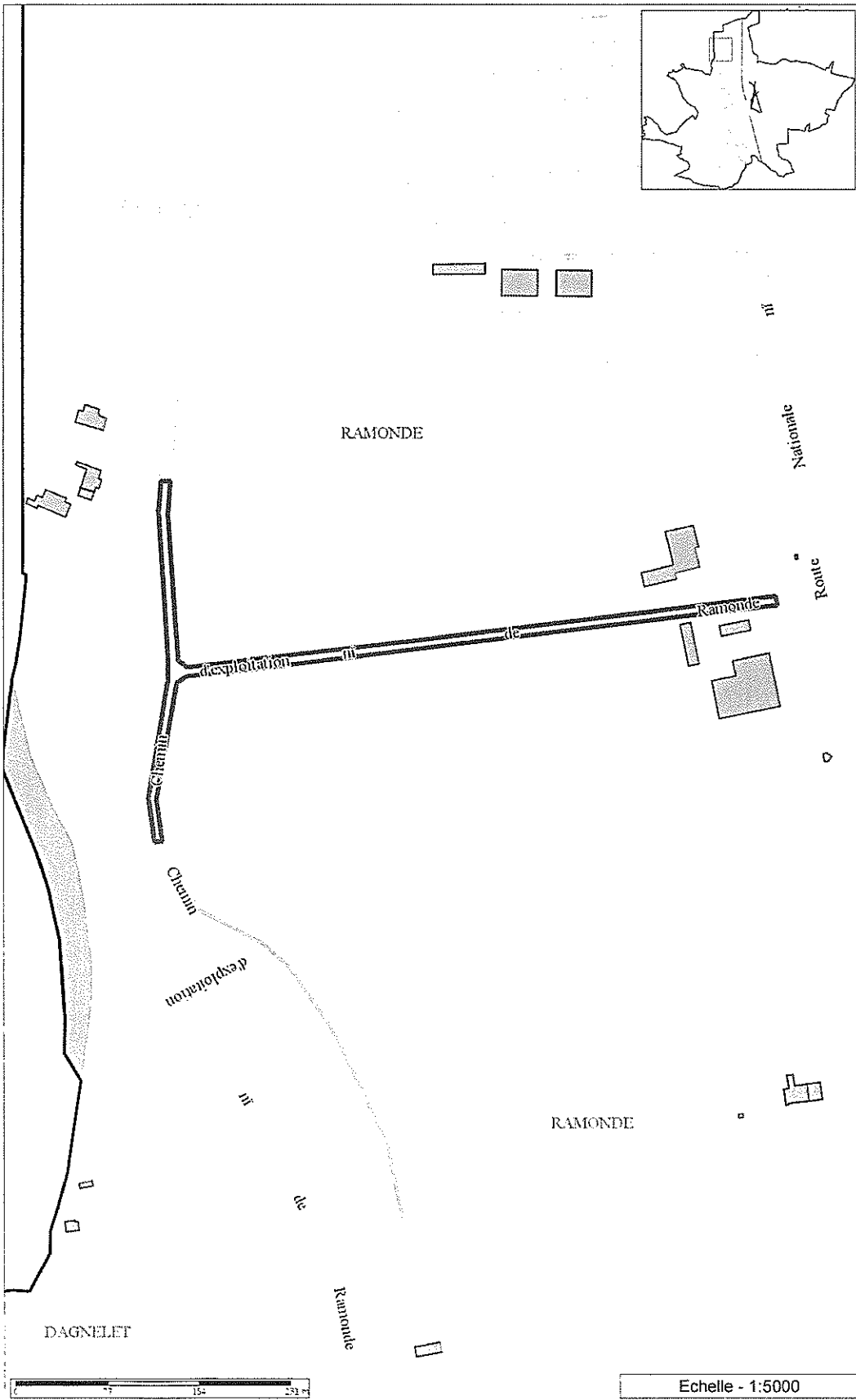
- Tax commune métropolitaine dans le groupement de communes
- Tax commune limitrophe
- Tax lieu dit
- Tax voie privée
- Tax voie publique
- Contour de commune
- Ferme
- Puits
- I 12
- Avenue
- Terrain de matière
- Ligne de tranchée de force
- Voie ferronnière
- Ruban de route
- Limite de cours d'eau
- Aire de voie
- Ruine médiévale
- Cimetière
- Réseaux (eau, électricité, gaz)
- Cours d'eau
- Bât léger
- Bât dur regroupé
- Bât dur
- Parcelle

ZC 1



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

Echelle - 1:5000



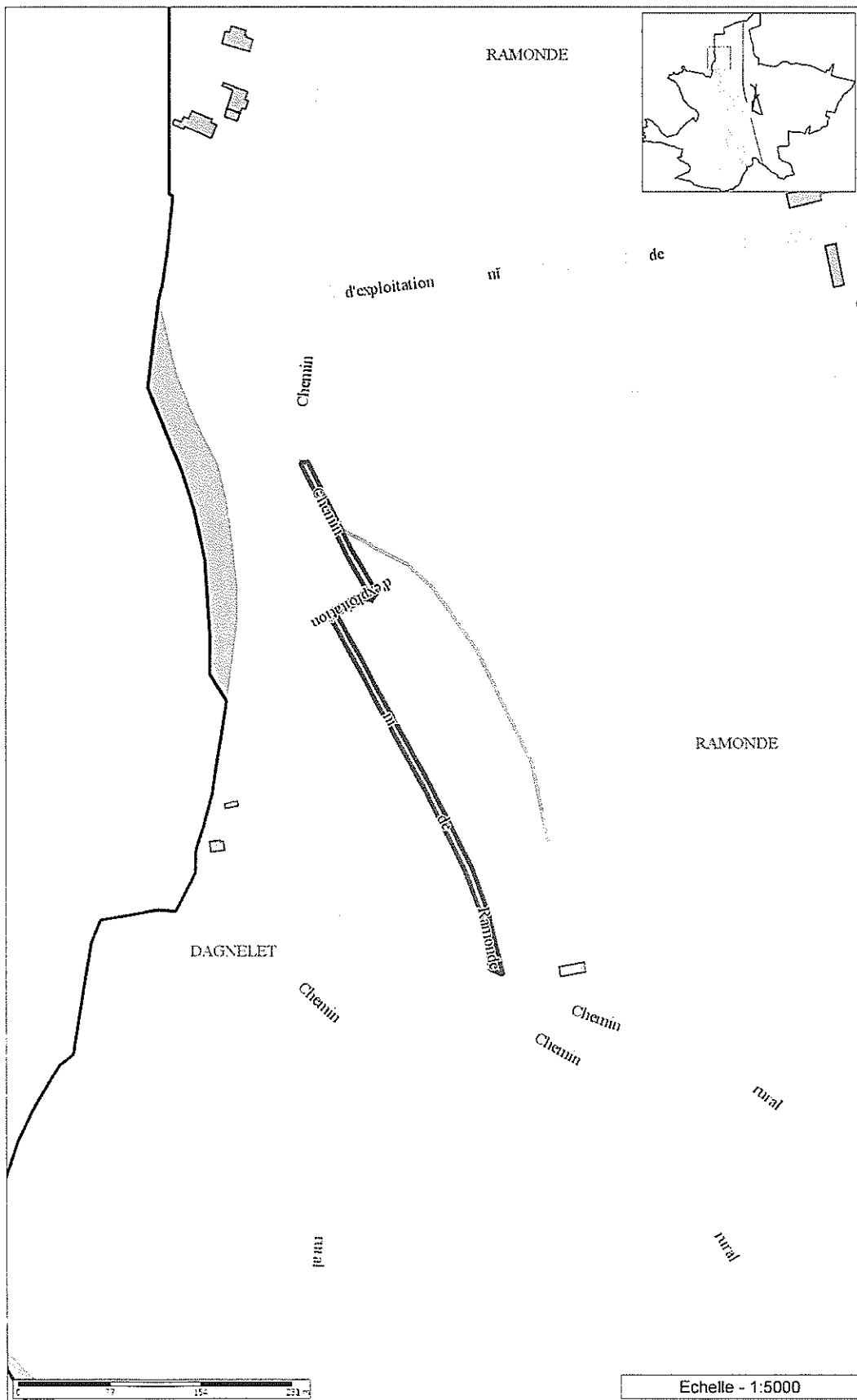
Légende

- Terr. commune inscrite dans le groupement de communes
- Terr. commune inscrite
- AZ Terr. neu. os
- AZ Terr. voie privée
- AZ Terr. voie publique
- Contour de commune
- Fontaine
- Pylône
- Puits
- St
- Aqueduc
- Transport de matière
- Ligne de transport de force
- Ligne frontalière
- Réseau, ferré
- Limite de cours d'eau
- Axe de voie
- Ruine, megalithe
- Cimetière
- Piece d'eau (étang, piscine)
- Cours d'eau
- Bâti léger
- Bâti sur religieux
- Bâti dur
- Parcèle

26 55



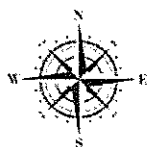
Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.



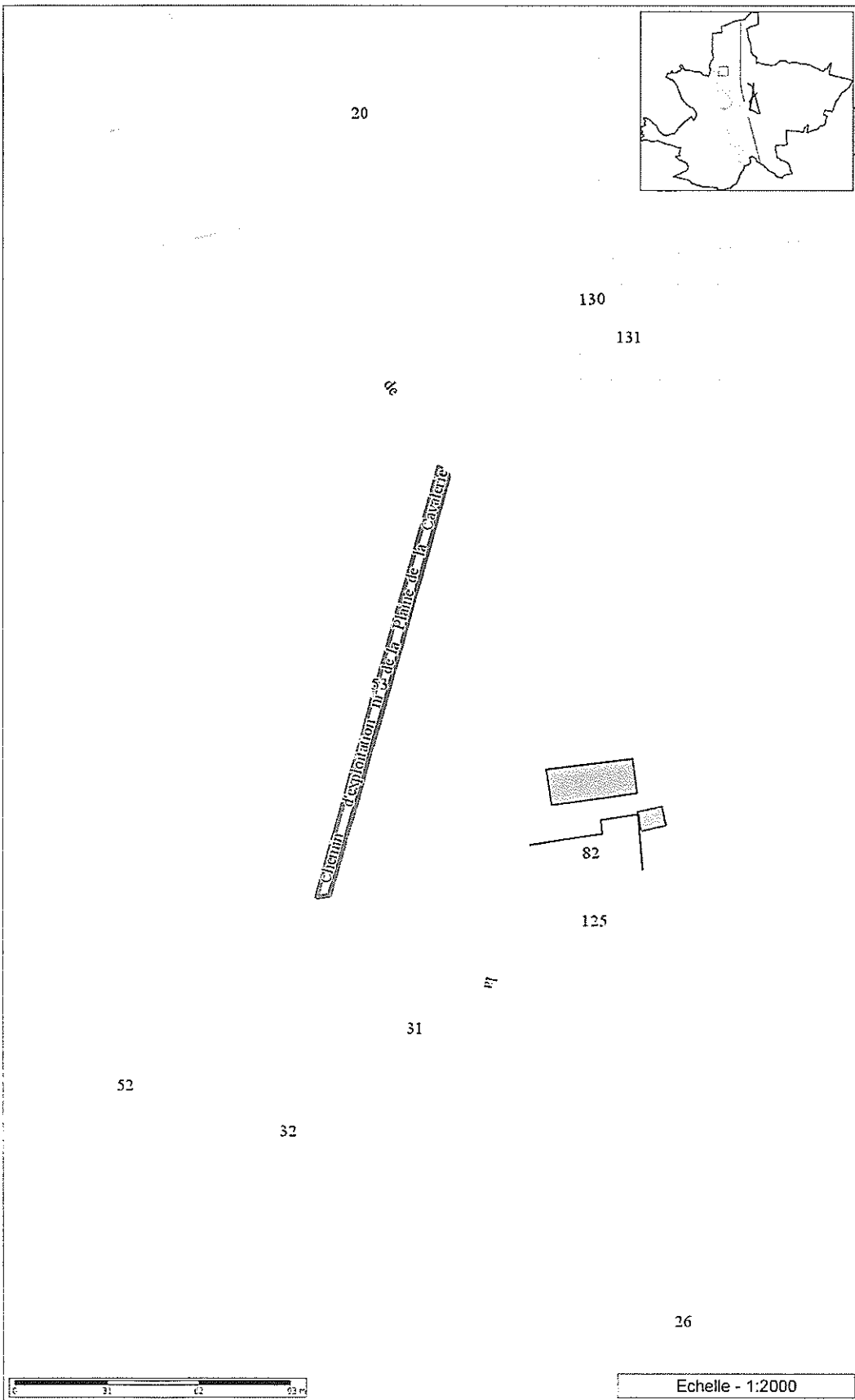
Légende

- Territoire communal fondé dans le groupement de communes
- Territoire intercommunal
- Terrain agricole
- Terrain privé
- Terrain public
- Contour de commune
- Ferme
- Pylône
- Puits
- Alvéoles
- Transport de matière
- Ligne de transport de force
- Usine thermique
- Éolienne, éolien
- Limite de cours d'eau
- Axe de voie
- Route impériale
- Chaussée
- Parcours d'eau (étangs, piscines)
- Cours d'eau
- Bâti léger
- Bâti religieux
- Bâti dur
- Parcelle

208



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.



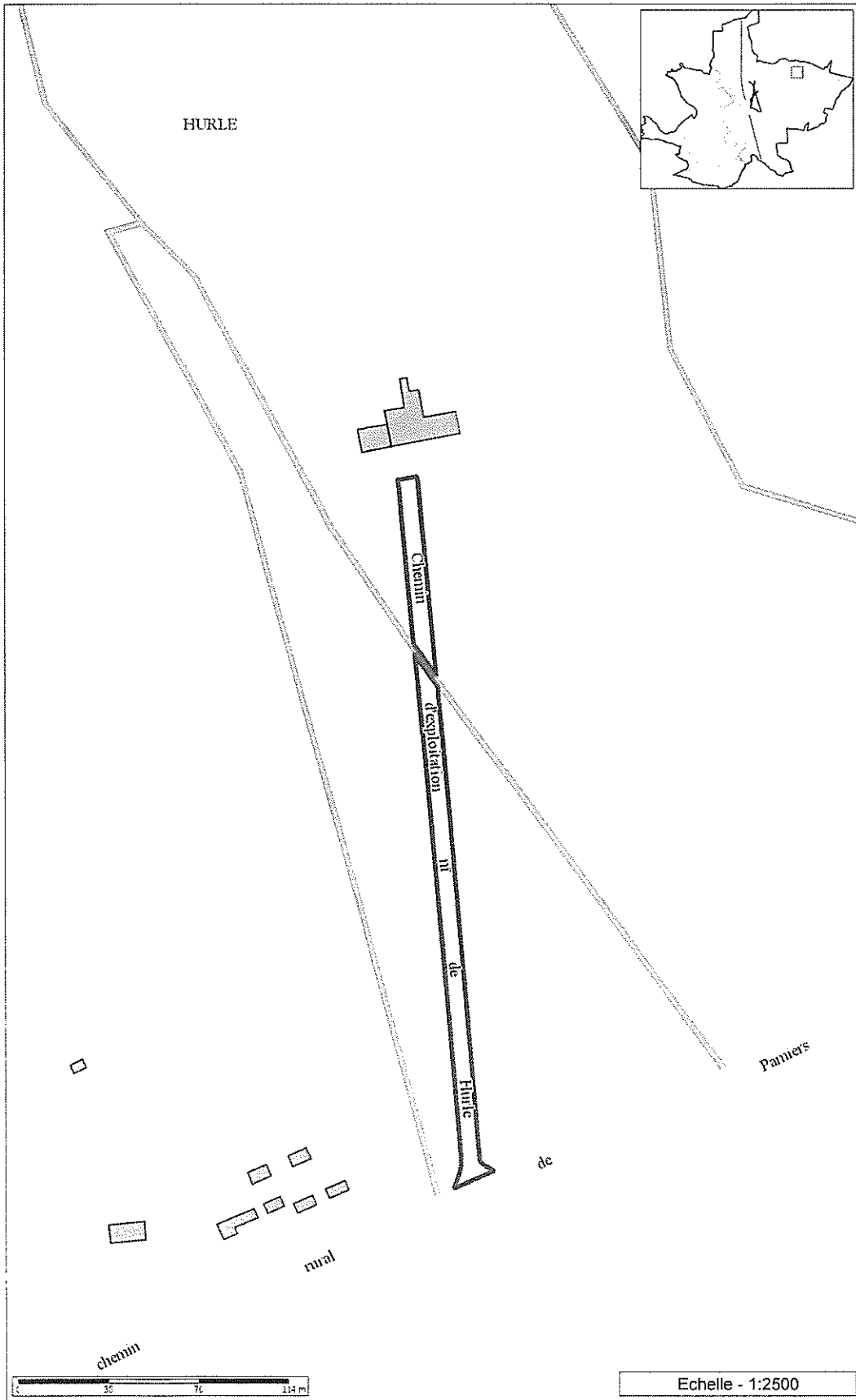
Légende

- Territoire intercommunal dans le groupement de communes
- Territoire intercommunal
- AZ Voies de circulation
- AZ Voies privées
- AZ Voies publiques
- AZ Numéros de voie (dans la voie)
- AZ Numéros de parcelle
- Contour de commune
- Forêt
- Puits
- Linéaire formant avec l'épaisseur limite d'édifice
- Aqueduc
- Transport de matière
- Ligne de transport de force
- Voie ferrée
- Ruisseau, ruisseau
- Limite de cours d'eau
- Délimitation du réseau routier (pont, tranchée, parking, terrasse)
- Limite de voie privée
- Limite de voie publique
- Aire de voirie
- Surface formant avec l'épaisseur limite d'édifice
- Mur mitoyen
- Clôture
- Puits d'eau (étang, piscine)
- Cours d'eau
- Délimitation du réseau routier (pont, tranchée, parking, terrasse)
- Emprise de voie privée (carrée)
- Emprise de voie publique
- Eau stagnante
- Bâtiment religieux
- Bâtiment
- Parcelle

Z D 53



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.



Légende

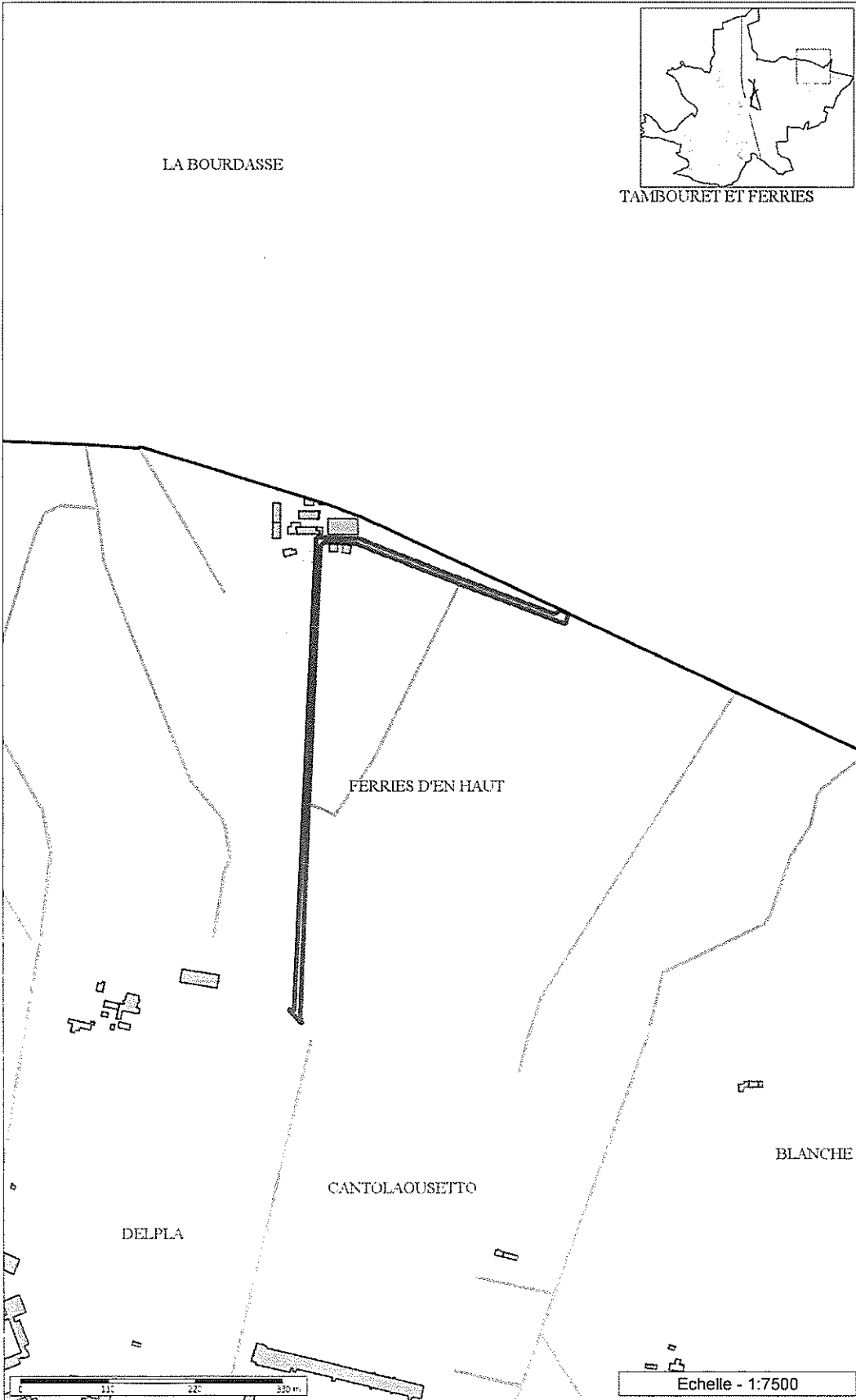
- Tax communale limitrophe dans le groupement de communes
- Tax communale linéaire
- Tax lieu dit
- Tax voie privée
- Tax voie publique
- Contour de commune
- Ferme
- Pêche
- Puits
- St
- Aqueduc
- Transport en machine
- Ligne de transport de force
- Voie ferrée
- Ruisseau, ravin
- Limite de cours d'eau
- Aire de voie
- Ruine mégalithe
- Cimetière
- Pièce d'eau (étang, piscine)
- Cours d'eau
- Bâti léger
- Bâti dur religieux
- Bâti dur
- Parcelle

Z M 46-47



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

Echelle - 1:2500



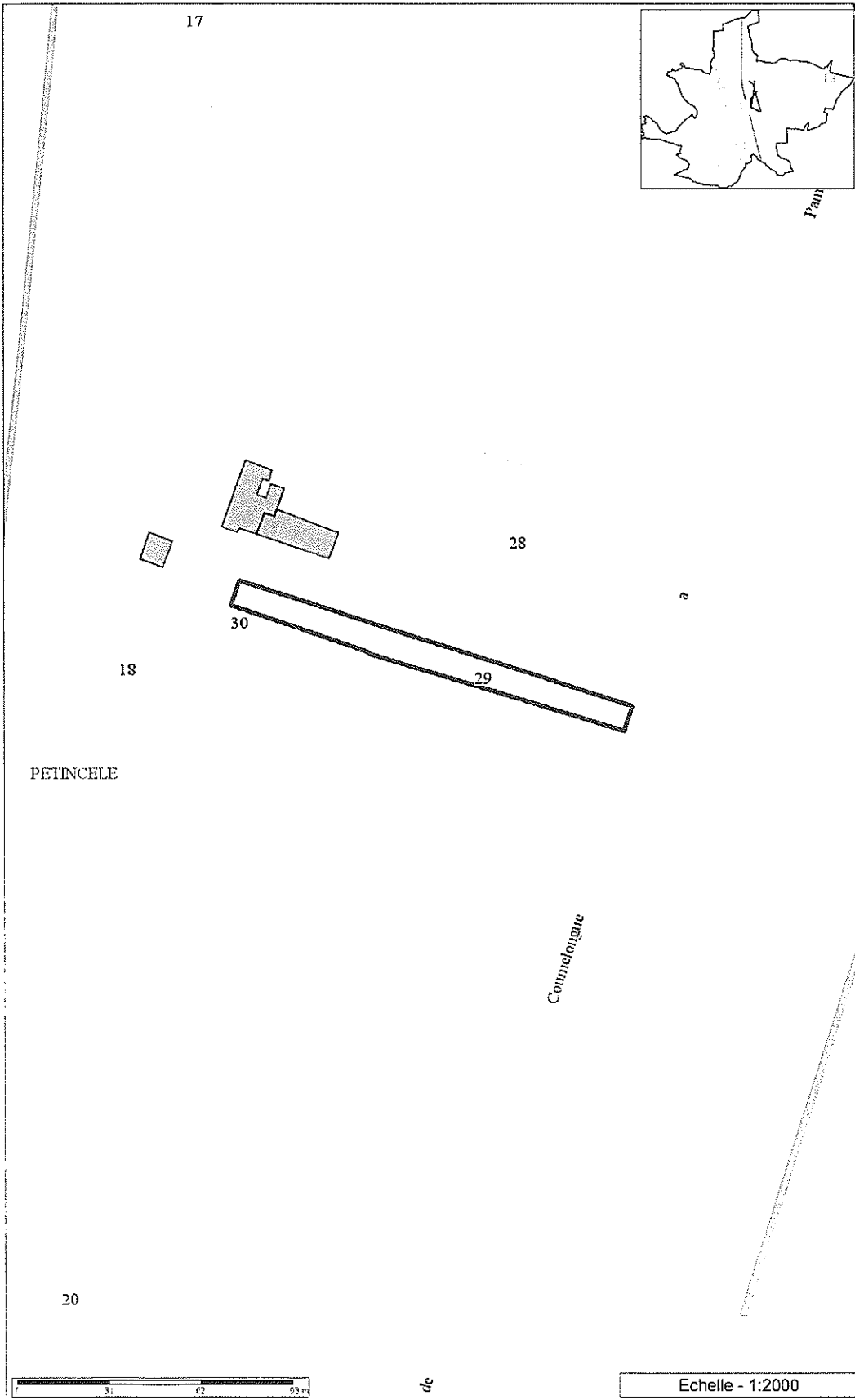
Légende

	Terres communales limitrophes dans le groupement de communes
	Terres communales limitrophes
AZ	Terres affectées
	Contour de commune
	Abandon
	Tranchées de matière
	Ligne de transport de force
	Voie ferrée
	Autoroute routière
	Limite de cours d'eau
	Basse marée
	Cimetière
	Puits d'eau (fossés, puits)
	Cours d'eau
	Bâtiment
	Bâtiment religieux
	Bâtiment
	Parcelle

Z 01 6



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.



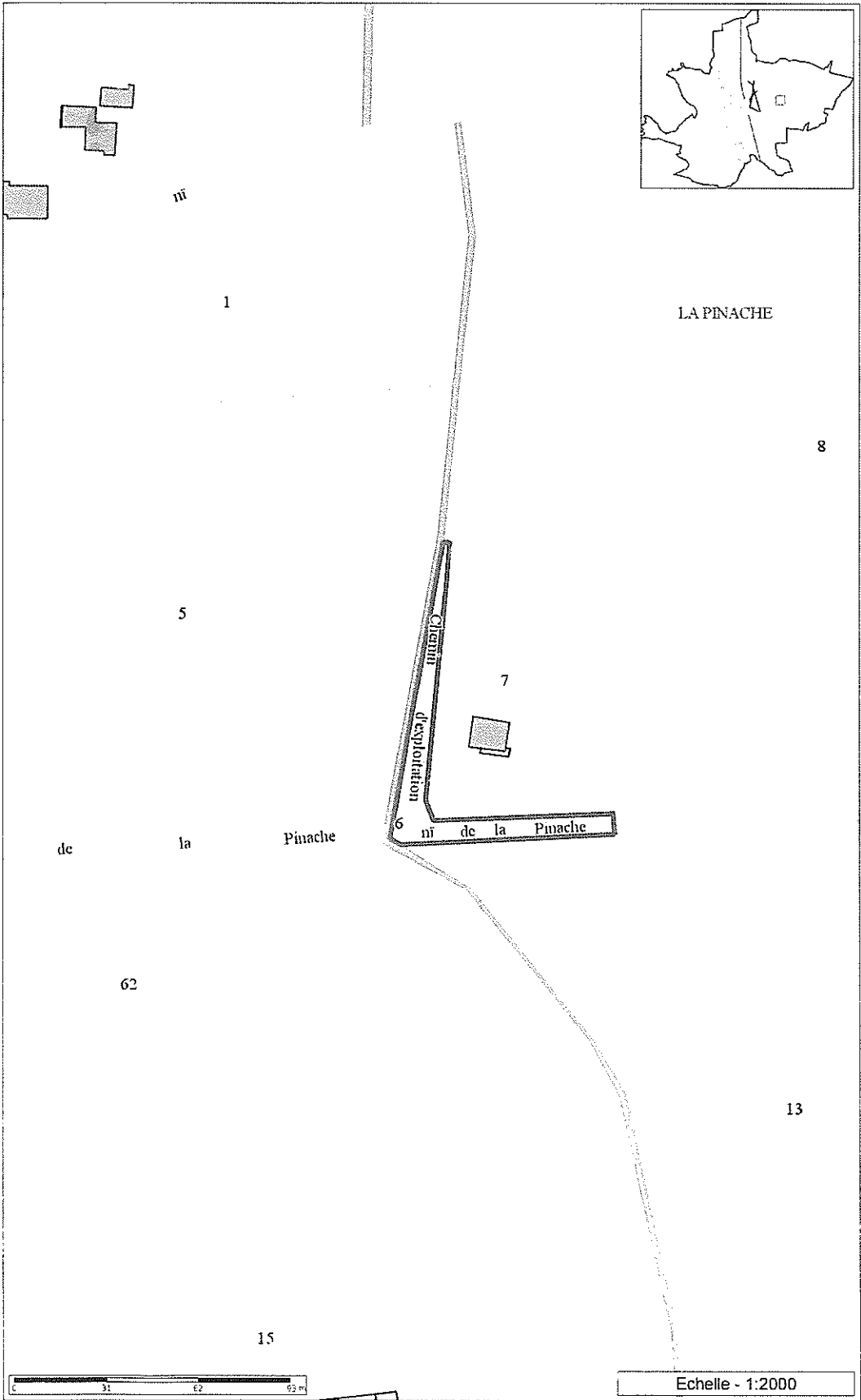
Légende

- Ter commune inscrite dans le groupement de communes
- Ter commune limogère
- Ter lieu dit
- Ter voie privée
- Ter voie publique
- Numéro de voie dans la voie
- Numéro de parcelle
- Contour de commune
- Fenêtre
- Puits
- SS
- Ligne formant avec l'eau symbole d'éclaircissement 1
- Aqueduc
- Tronçon de machine
- Ligne de transport de force
- Voie fermée
- Ruisseau, ravin
- Limite de cours d'eau
- Détail limite au niveau du seuil (partir pavé, trottoir, terrasse) 1
- Limite de voie privée
- Limite de voie publique
- Ane de voie
- Surface formant détail type (niveau) 1
- Mur mitoyen
- Clôture
- Parc (eau, végétation, etc.)
- Cours d'eau
- Détail surface du niveau du seuil (partir de part) 1
- Emprise de voie ou de (casernes)
- Emprise de voie publique
- Eau Meyer
- Eau de rétention
- Eau de ru
- Forêt

Z N 29

Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.





Légende

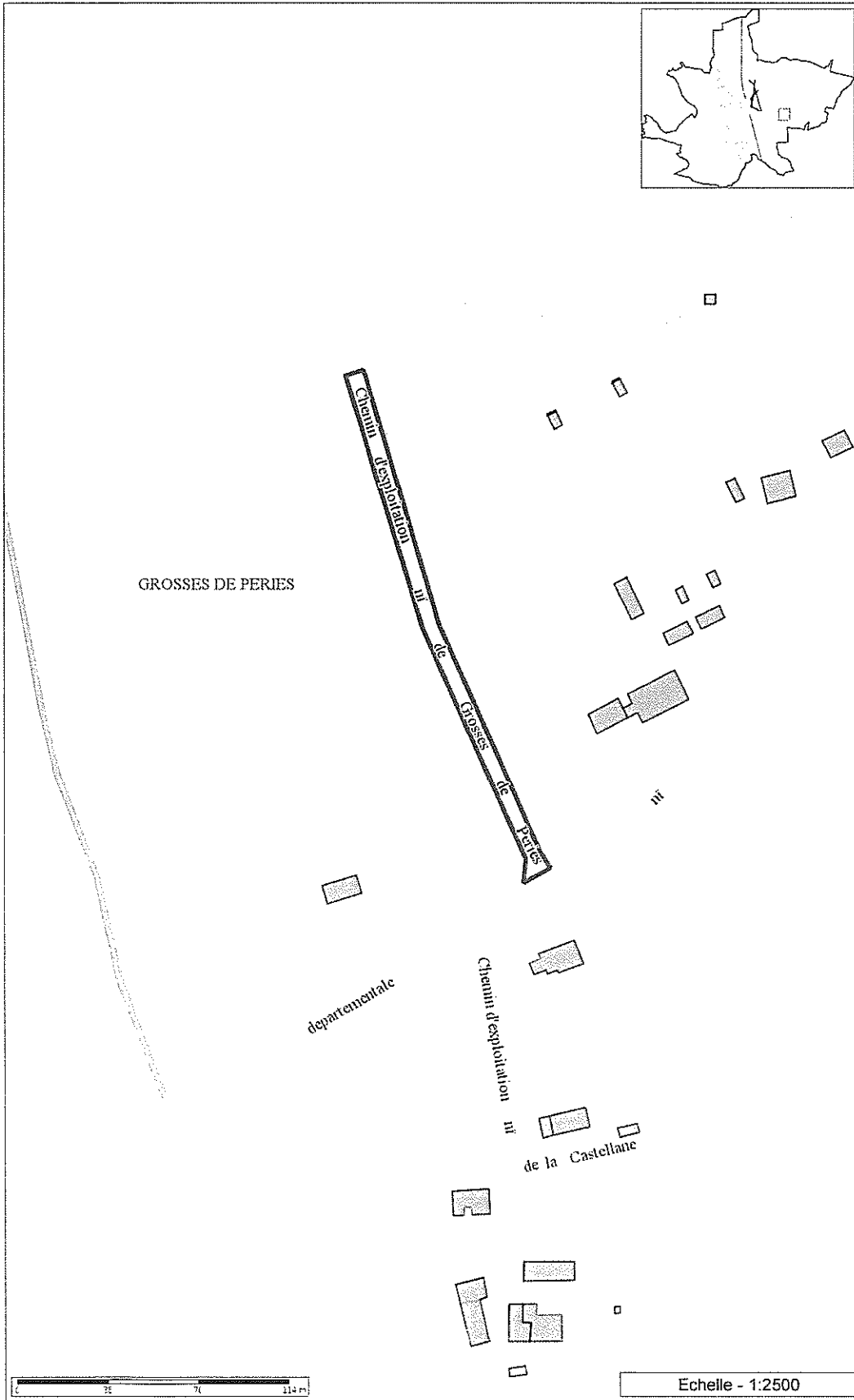
- Est commune limitrophe dans le groupement de communes
- Est commune limitrophe
- AZ Terrain ad
- AZ Terrain privé
- AZ Terrain public
- AZ Surface de zone dans la voie
- AZ Surface de parcelle
- Contour de commune
- Forêt
- Ponds
- Champ
- Linéaire linéaire de la commune d'origine
- Route
- Transport de matière
- Ligne de transport de force
- Voie à sens unique
- Ruisseau, ravin
- Limite de coupe d'eau
- Détail linéaire au seuil ou sur un terrain (autoroute, parking, entrée)
- Limite de voie privée
- Limite de voie publique
- Aire de voie
- Surface formée de la commune d'origine
- Route marginale
- Chemin
- Place d'arrêt, passage
- Cours d'eau
- Détail linéaire du réseau routier (autoroute de pont)
- Emprise de voie privée (admission)
- Emprise de voie publique
- Bâtiment
- Bâtiment religieux
- Bâtiment
- Parcelle

276



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

Echelle - 1:2000



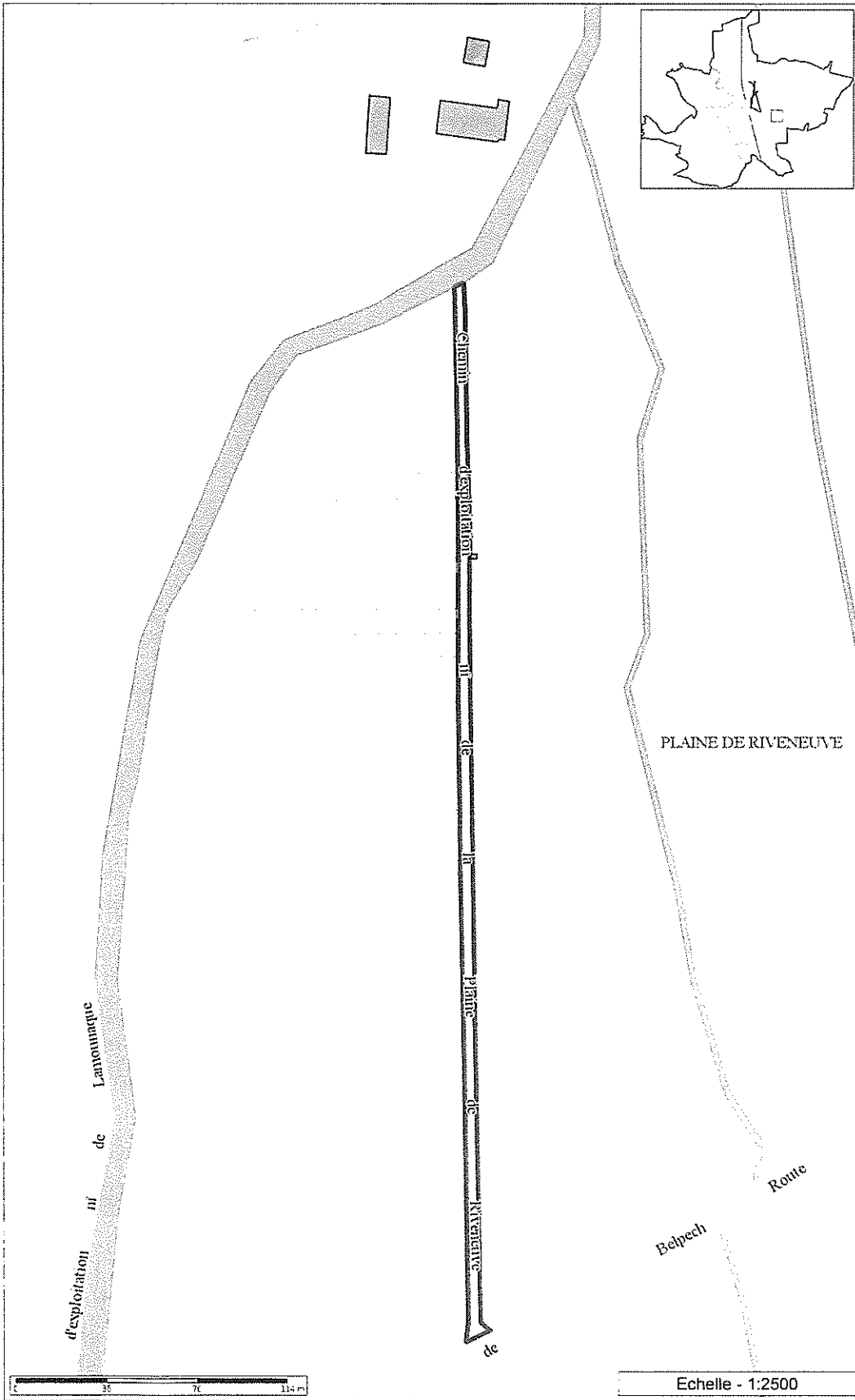
Légende

- Territoire communal linéaire dans le groupement de communes
- Territoire communal linéaire
- Terrain d'Etat
- Terrain privé
- Terrain public
- Contour de commune
- Ferme
- Pâturage
- Puits
- Iz
- Aqueduc
- Transport de matière
- Ligne de transport de force
- Voie ferrée
- Réseau routier
- Limite de cours d'eau
- Aire de voie
- Aire métairie
- Cimetière
- Pièce d'eau (étang, piscine)
- Cours d'eau
- Bâti léger
- Bâti sur religieux
- Bâti dur
- Parcelle

Z T 36



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.



Légende

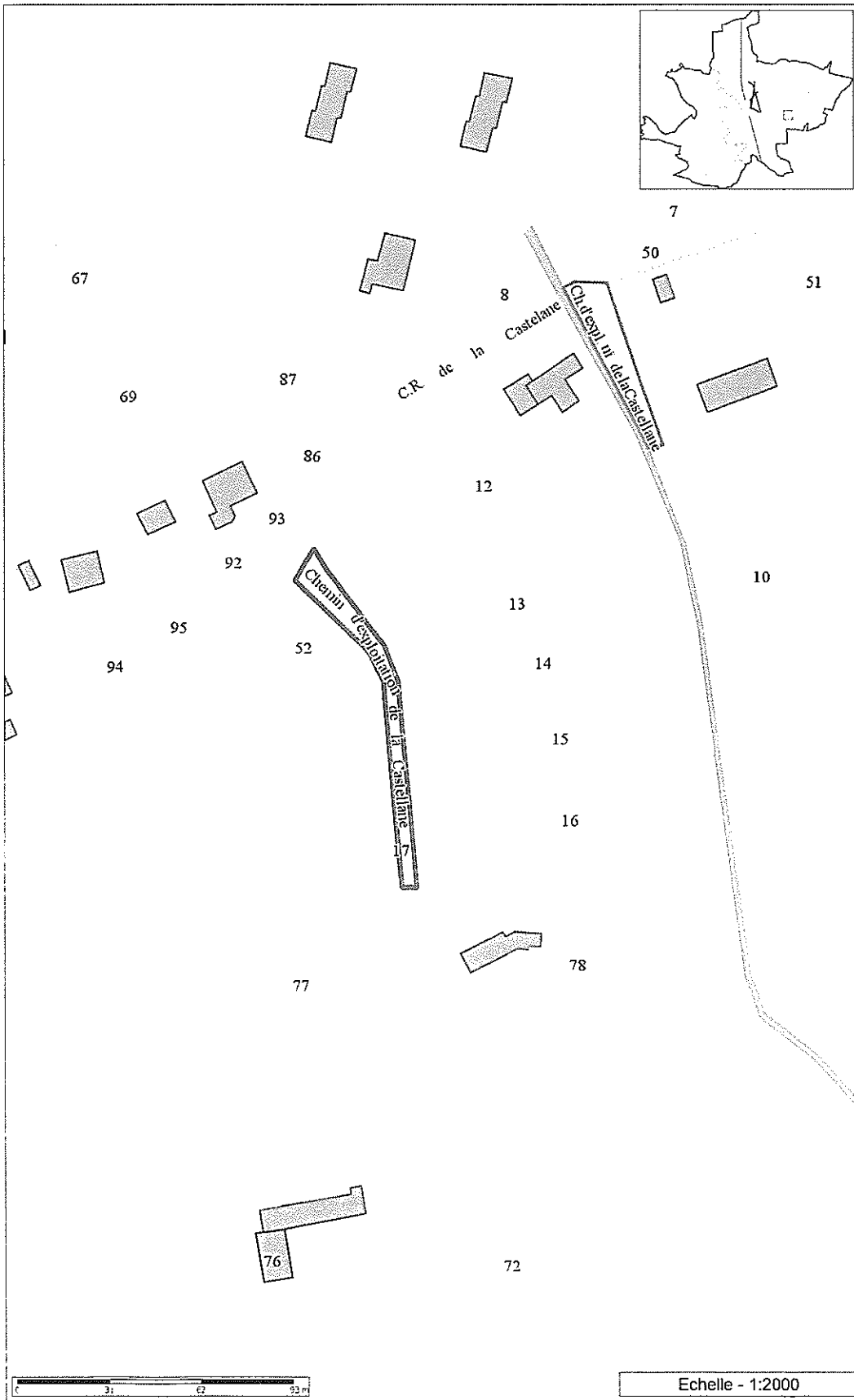
- Territoire limitrophe dans le groupement de communes
- Territoire limitrophe
- AZ Territoire privé
- AZ Territoire public
- Contour de commune
- Forêt
- Piscine
- Puits
- Ilot
- Aqueduc
- Transport de matière
- ligne de transport de force
- Voie ferronnière
- Ruisseau, ravin
- Limite de cours d'eau
- Axe de voie
- Ruine mégalithe
- Cimetière
- Pâture (eau, refuge, piscine)
- Cours d'eau
- Bâti léger
- Bâti dur renforcé
- Bâti dur
- Parcelle

Z T 47

Echelle - 1:2500



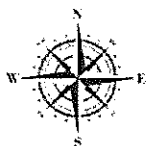
Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.



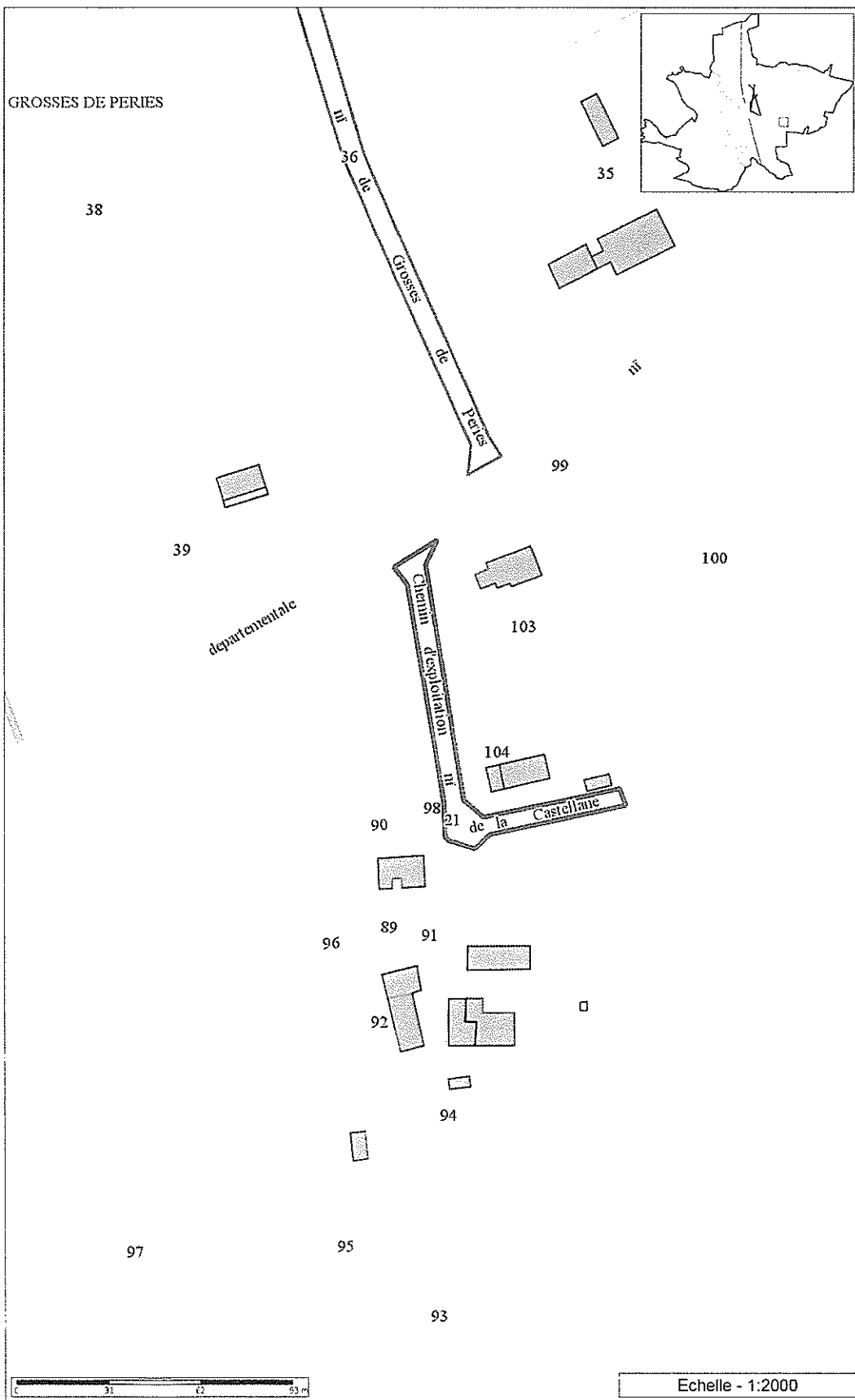
Légende

- Ter communale limitrophe dans le groupement de communes
- Ter communale limitrophe
- AZ Terrain plat
- AZ Terrain privé
- AZ Terrain public
- AZ Terrain de voie (hors la voirie)
- AZ Terrain de parcelle
- Contour de commune
- Forêt
- Puits
- Puits
- Ligne limitrophe (hors terrain agricole)
- Aqueduc
- Tranchée de drainage
- Loge de drainage de terre
- Voie limitrophe
- Ruisseau, ravin
- Limites de cours d'eau
- Détail limite de réseau routier (pour trottoir, parking, terrasse...)
- Limite de voie privée
- Limite de voie publique
- Aire de voirie
- Surface formant détail topographique
- Ruine, margelle
- Cloison
- Poste de comptage, échantil
- Cours d'eau
- Détail surface de réseau routier (départ de pont...)
- Emprise de voie privée (cavalerie)
- Emprise de voie publique
- Eau léger
- Eau au régime
- Eau dur
- Parcelle

ZU 17



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.



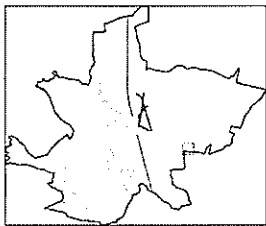
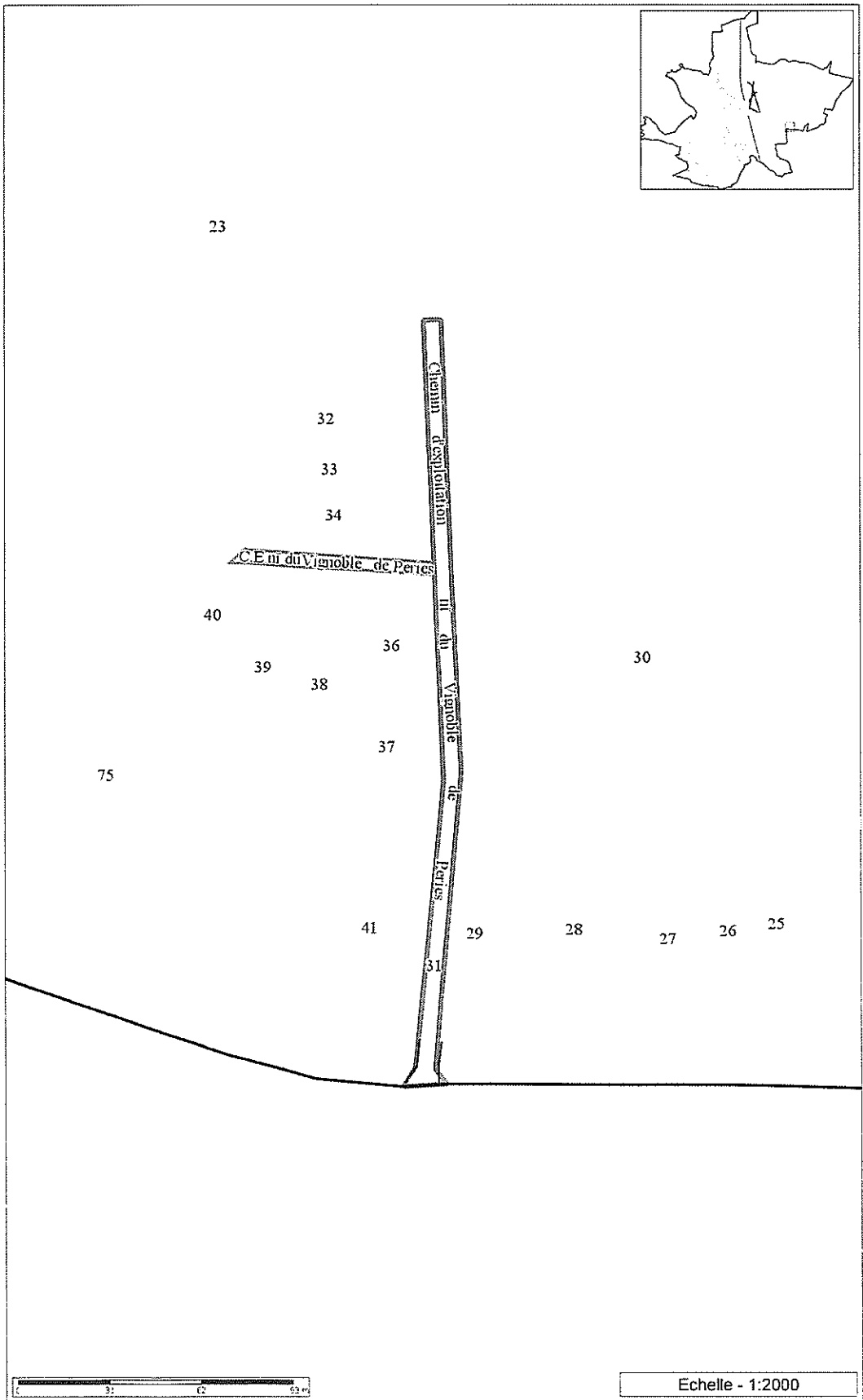
Légende

- Ter commune limitrophe dans le groupement de communes
- Ter commune limitrophe
- AZ Trottoir, az
- AZ Servitude privée
- AZ Trottoir public
- AZ Numéro de voie (après la voie)
- AZ Numéro de parcelle
- Contour de commune
- Forêt domaniale
- Forêt communale
- Forêt privée
- Parc
- Eau courante
- Lignes formant des axes (symbole d'opéra)
- Autoroute
- Transport de matière
- Ligne de transport de ligne
- Vale locataire
- Ruisseaux, ravin
- Limite de cours d'eau
- Délimitation du réseau routier (autoroute, parking, remise)
- Limite de voie privée
- Limite de voie publique
- Rue de voie
- Surface formant des axes (numéro)
- Avenir, mégacône
- Cimetières
- Puits, fontaines, puits
- Cours d'eau
- Délimitation du réseau routier (parking, remise)
- Emprise de voie privée (cadastrique)
- Emprise de voie publique
- Bât léger
- Bât au rez-de-chaussée
- Bât au 1er étage
- Parcelle

ZV 21

Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.





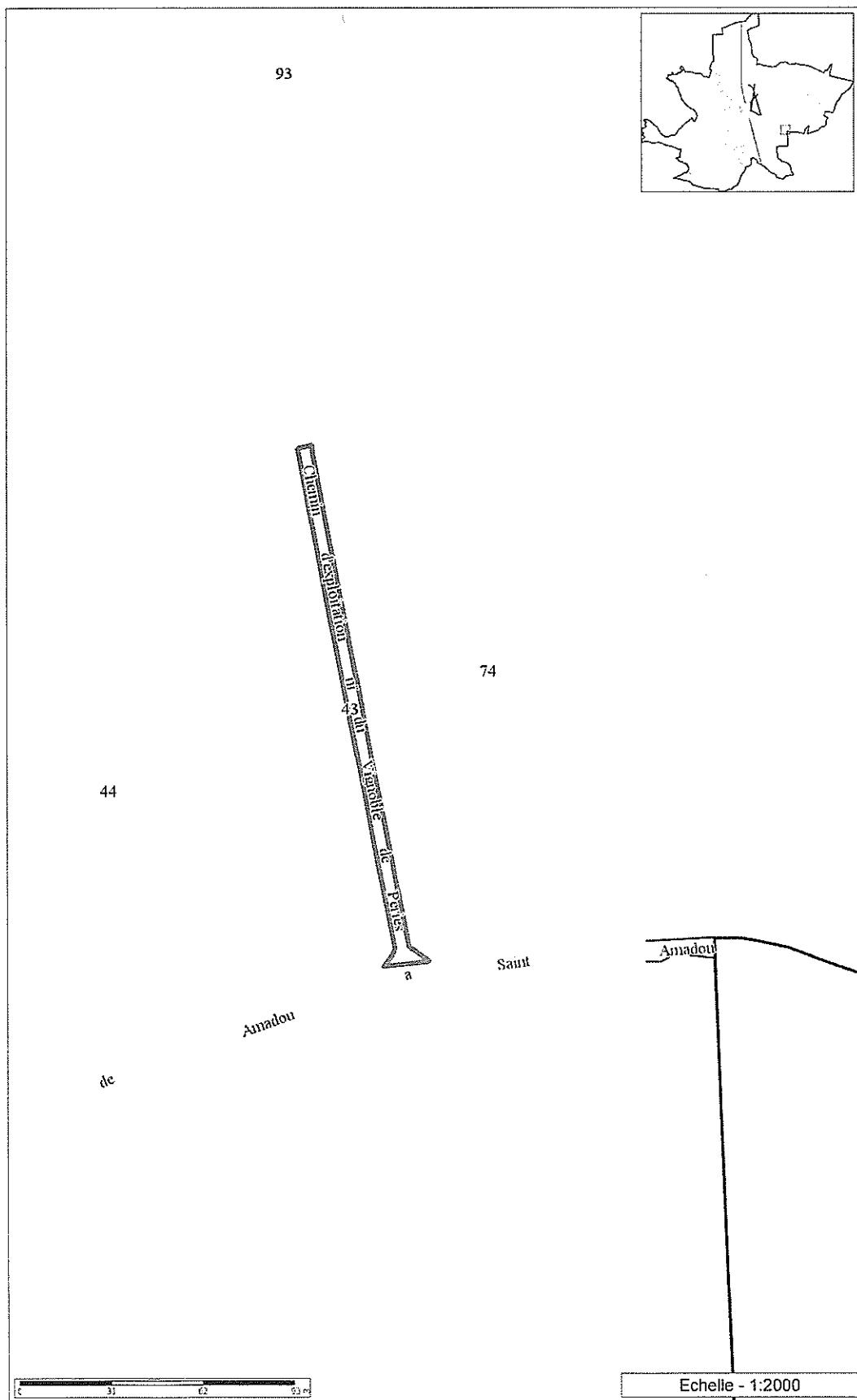
Légende

- Ter commune limitrophe avec le groupement de communes
- Ter commune limitrophe
- Ter lieu ad
- Ter voie privée
- Ter voie publique
- Ter voies de voie faisant partie
- Numéros de parcelle
- Contour de commune
- Fortification
- Rydme
- Plot
- Pl
- Limite formant un polygone fermé
- Aqueduc
- Transport de Matière
- Type de transport ou force
- Voie ferroviaire
- Route, route
- Limite de voie privée
- Limite de voie publique
- Limite de voie publique
- Aire de usage
- Surface formant une courbe fermée
- Borne métrique
- Contour
- Plot (non affecté, ancien)
- Cours d'eau
- Surface de surface du réseau ouvier (affecté de bornes)
- Imposé de voie privée (affecté)
- Imposé de voie publique
- Bain public
- Bain ou toilette
- Bâtiment
- Parcelle

ZV 31



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.



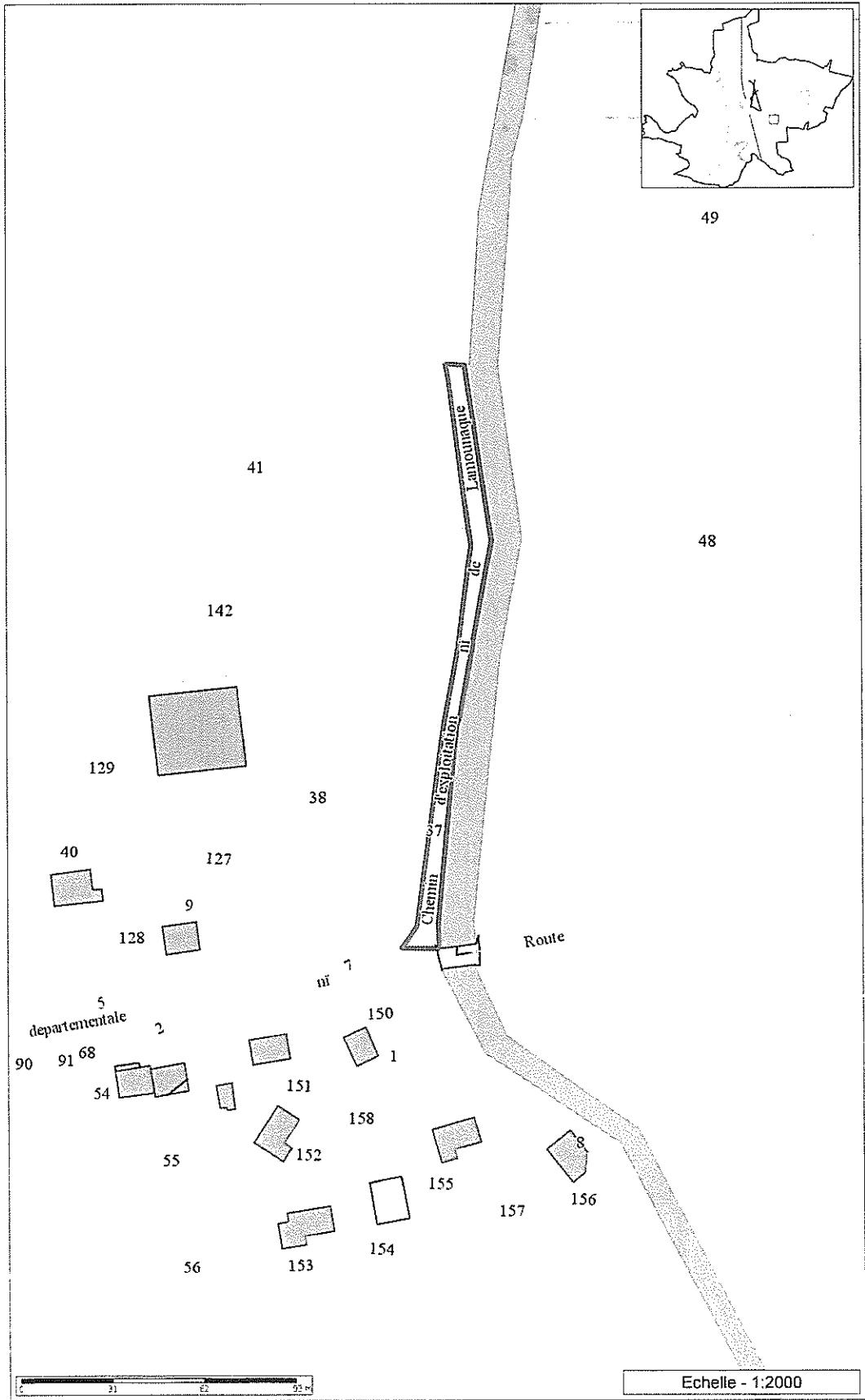
Légende

- 100 commune limitative dans le groupement de communes
- 100 commune limitative
- 100 Eau ou
- 100 voie privée
- 100 voie publique
- 100 Numéros de voie (hors la voie)
- 100 Numéros de parcelle
- 100 Contour de commune
- 100 Forêt de
- 100 Forêt de
- 100 Puits
- 100 100
- 100 Ligne formée par 2 types différents d'épave
- 100 Aqueduc
- 100 Transport de matière
- 100 Ligne de transport de force
- 100 Voie ferrée
- 100 Rail (eau, gaz)
- 100 Ligne de cours d'eau
- 100 Défilé formé de plusieurs types (pont, barrage, barrage)
- 100 Ligne de voie privée
- 100 Ligne de voie publique
- 100 Aire de voie
- 100 Surface formée par 2 types différents d'épave
- 100 Ruie irrigable
- 100 Canal
- 100 Petit étau (marais, sucses)
- 100 Cours d'eau
- 100 Défilé formé de plusieurs types (pont, barrage)
- 100 Emprise de voie privée (sauf pont)
- 100 Emprise de voie publique
- 100 Eau vive
- 100 Eau au ruisseau
- 100 Eau vive
- 100 Eau vive

ZV 43



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.



- Légende**
- Tel commune limitrophe dans le groupement de communes
 - Tel commune limitrophe
 - Terrénet
 - Terrénet privé
 - Terrénet public
 - Numéros de voie (dans la voie)
 - Numéros de parcelle
 - Contour de commune
 - Forêt
 - Puits
 - Puits
 - Liens formés de liaisons symboliques ()
 - Kiosque
 - Tracé de machine
 - Ligne de transport de force
 - Voie ferrée
 - Réseau river
 - Ligne de cours d'eau
 - Détails linéaires au réseau routier (parking, terrasse)
 - Ligne de voie envle
 - Ligne de voie publique
 - Aire de voir
 - Surface formée de liaisons symboliques ()
 - Aire irrigable
 - Contere
 - Parcelles d'habitants isolés
 - Cours d'eau
 - Déjà surface de niveau routier (parking et pont)
 - Emprise de voie privée (cadastres)
 - Emprise de voie publique
 - Bâtiment
 - Bâtiment résidentiel
 - Bâtiment
 - Parcelle

Z W 37



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.